

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-unième session

Rome, 21-22 avril 2004

RAPPORT DE SITUATION SUR LE PORTEFEUILLE DE PROJETS

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES	iii
INTRODUCTION	v
RÉSUMÉ	vii
I. INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PROJETS DU FIDA	1
II. AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE	5
A. Mesures prises pour améliorer la qualité du portefeuille	5
B. Questions de portée générale et mesures correctives	7
C. Outils, procédures et notation de la performance	8
D. Performance des projets achevés	10
III. COFINANCEMENT	10
IV. INSTITUTIONS COOPÉRANT À LA SUPERVISION DES PROJETS	12
V. PROJETS DIRECTEMENT SUPERVISÉS PAR LE FIDA	13
VI. MÉCANISME FLEXIBLE DE FINANCEMENT	14
VII. DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE	15
VIII. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2003-2006 POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	17
 ANNEXES	
I. LISTE DES RAPPORTS D'ACHÈVEMENT DE PROJET REÇUS EN 2003	21
II. ACTIVITÉS RÉGIONALES AUTRES QUE DE PRÊT À L'APPUI DU PORTEFEUILLE DE PROJETS	22
III. PROJETS DIRECTEMENT SUPERVISÉS PAR LE FIDA	26
IV. PRINCIPAUX THÈMES DES RAPPORTS D'ACHÈVEMENT DE PROJET	27
V. ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'EXÉCUTION DES PROJETS DIRECTEMENT SUPERVISÉS	33
VI. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE RÉFÉRENCE (PLAN D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES)	36
VII. PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2003	42

SIGLES ET ACRONYMES

ALC	Amérique latine et Caraïbes
BAsD	Banque asiatique de développement
COSOP	Exposé des options et stratégies d'intervention par pays
CPM	Responsable de programme de pays
DAT	Don d'assistance technique
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
IC	Institution coopérante
MTF	Mécanisme flexible de financement
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
POAN	Proche-Orient et Afrique du Nord
PPTE	Pays pauvres très endettés
RAP	Rapport d'achèvement de projet
S&E	Suivi et évaluation
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

INTRODUCTION

1. L'environnement dans lequel le FIDA aide les pays à combattre la pauvreté est en mutation constante à tous les niveaux. Il lui faut donc sans cesse adapter sa manière de concevoir et d'exécuter ses projets et ses programmes. Il lui faut également modifier ses méthodes traditionnelles d'évaluation et d'établissement des rapports de manière à mettre davantage l'accent sur les résultats et l'impact que sur les procédures.

2. Le FIDA adapte sa méthodologie et sa façon de fonctionner aux nouveaux besoins, que ce soit au sein de l'organisation ou sur le terrain. Avec l'appui des États membres, il a mis au point des systèmes d'allocation fondés sur la performance¹ ainsi que de gestion et de suivi axés sur les résultats² pour ses programmes de pays. Il a lancé un programme expérimental³ pour renforcer sa présence sur le terrain, dont l'objet est d'améliorer l'impact de ses programmes moyennant un appui à l'exécution, la concertation sur les grandes orientations, le partage des connaissances et la création de partenariats. Il renforcera également sa présence dans les instances internationales pour mieux défendre la cause des ruraux pauvres. Ces nouvelles initiatives sont allées de pair avec la gestion habituelle du portefeuille qui, au cours de la période à l'examen, s'est caractérisée par une amélioration de la performance des projets et de l'impact sur le groupe cible.

3. Comme cela se fait depuis quelques années, un processus d'examen et d'analyse, à l'échelle du Fonds, de tous les portefeuilles des pays a précédé la préparation du présent rapport de situation sur le portefeuille de projets et a permis d'étudier de manière approfondie les difficultés et problèmes rencontrés en cours d'exécution. Outre les problèmes relevés au niveau des projets, il apparaît que l'incidence des facteurs exogènes sur l'environnement politique et institutionnel national a de plus en plus d'importance et que pour parvenir à des résultats probants, il est nécessaire pour le FIDA de jouer un rôle actif à cet égard. Ce processus d'examen a également porté sur des activités complémentaires autres que les projets lancés à l'initiative du FIDA pour améliorer l'impact de ses interventions, par exemple sur les dons accordés à la recherche et à la formation, le travail en réseau et le partage des connaissances.

4. Le présent rapport sur l'évolution du portefeuille en 2003 suit le mode de présentation adopté en 1998. Il inclut des renseignements sur les tendances historiques et sur la situation actuelle du portefeuille de projets, recense les principaux problèmes rencontrés en cours d'exécution et décrit les outils et mesures qui ont servi à en assurer le suivi et à en améliorer la performance. Compte tenu des demandes formulées au fil des ans par le Conseil d'administration, le rapport présente également des renseignements spécifiques sur le programme pilote de supervision directe en cours, sur la situation des projets financés au titre du mécanisme flexible de financement (MFF) et, pour la première fois, sur la mise en œuvre du plan d'action pour l'égalité entre les sexes et sur les suites données aux recommandations du Bureau de l'évaluation.

5. Le FIDA continuera de s'en tenir aux prescriptions existantes en matière de rapport, mais nous proposons d'adapter le résumé et le contenu des futurs rapports de situation aux besoins et réalités actuels. Nous estimons que le rapport de situation sur le portefeuille de projets devrait fournir au Conseil d'administration les renseignements et analyses nécessaires sur les résultats de nos projets, individuellement et globalement. Il devrait également soulever les questions cruciales que pose l'exécution du portefeuille et aborder les répercussions des nouvelles orientations du cadre de politique générale telles que le SAFF, le SMRI, le renforcement de la présence sur le terrain et les demandes concernant la concertation sur le fond, l'accroissement de l'échelle d'intervention et l'harmonisation avec les donateurs. Les futurs rapports de situation tiendront compte de l'importance

¹ Système d'allocation fondé sur la performance (SAFF).

² Système de mesure des résultats et de l'impact (SMRI).

³ Programme pilote relatif à la présence sur le terrain.

croissante de ces activités et broseront un tableau plus global du rôle et de l'impact du FIDA sur la réduction de la pauvreté rurale dans les pays membres emprunteurs, moyennant un regroupement plus efficace des comptes rendus sur toutes ces grandes orientations.

RÉSUMÉ

1. L'année 2003 a été marquée par de nouvelles initiatives visant à améliorer la qualité du portefeuille et l'impact des activités du FIDA en général. Le Fonds a intensifié ses efforts pour fournir un appui à l'exécution orienté sur le renforcement des capacités, le travail en réseau et la gestion axée sur les résultats. Un programme pilote a été mis au point pour renforcer la présence du FIDA sur le terrain et les moyens disponibles dans les pays en vue d'améliorer l'impact des projets et de favoriser la concertation avec les pouvoirs publics, la création de partenariats et le partage des connaissances. Un plan d'action pour l'égalité entre les sexes a été lancé à titre de cadre général permettant d'élaborer des stratégies régionales dans ce domaine et d'intégrer la problématique hommes-femmes dans tous les aspects des activités du FIDA. Le présent document, qui est issu du processus interne d'examen du portefeuille, analyse l'évolution au cours de l'année et rend compte des diverses mesures prises pour en renforcer la performance et l'impact.

2. Aux fins du portefeuille effectué à l'échelle de tout le FIDA, il est pleinement tenu compte du fait que les gouvernements sont les propriétaires des ressources prêtées et qu'ils sont donc tenus de rendre compte de la façon dont elles sont utilisées pour atteindre les objectifs convenus. Par le biais de ses institutions coopérantes, le FIDA exerce une diligence raisonnable pour tout ce qui concerne les aspects fiduciaires et fournit un appui sur les questions techniques, sur le renforcement des capacités institutionnelles, le partage des connaissances et la concertation pour favoriser la mise en place d'un environnement favorable aux stratégies de réduction de la pauvreté rurale. Ces activités ont globalement amélioré la santé du portefeuille de projets – la proportion de projets peu performants est passée de 25% en 2001-2002 à 21 % en 2003.

3. En approuvant 25 projets de prêt pour un montant total s'élevant à 404 millions de USD, le FIDA a pu maintenir le flux annuel des ressources malgré les difficultés rencontrées en la matière. L'Afrique subsaharienne reste le principal bénéficiaire de l'assistance du FIDA, tant du point de vue du nombre de projets que du montant prêté. En 2003, le nombre de projets en cours du portefeuille est passé à 234. Le pourcentage moyen de prorogation, pour les projets clos, était de 29%, soit un taux légèrement supérieur à la moyenne de 25% enregistrée pour les trois années précédentes mais nettement inférieur à la moyenne historique de 38%. La durée moyenne de la phase précédant l'exécution du projet, qui s'établissait à 14,6 mois pour la période 2000-2002, est passée à 16,4 mois en 2003 en raison de délais prolongés pour parvenir à un accord sur les conditions d'entrée en vigueur de huit prêts.

4. En 2003, le niveau du cofinancement s'est établi à 124 millions de USD, y compris les deux accords de cofinancement conclus avec le Fonds mondial pour l'environnement, pour un montant de 6,8 millions de USD. Ce niveau équivaut à 31% des sommes financées par le FIDA au cours de cette année. La création de partenariats est néanmoins loin de s'être limitée aux accords de cofinancement et a notamment porté sur des activités telles que la participation à l'élaboration des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), la collaboration avec les donateurs bilatéraux, en particulier en recourant aux fonds supplétifs destinés à la méthodologie de la programmation (par exemple pour les programmes se rapportant à la problématique hommes-femmes), ainsi que la réalisation d'études thématiques sur des problèmes régionaux ou sous-régionaux.

5. Certains des problèmes déjà rencontrés en matière d'exécution des projets ont persisté en 2003. Citons notamment la coordination entre les partenaires d'exécution, la performance des systèmes de suivi d'évaluation (S&E), la complexité des procédures de passation des marchés, et la présentation dans les délais souhaités ainsi que la qualité des rapports annuels d'audit des projets. Compte tenu de la nature dynamique du processus d'exécution, les projets se déplacent sur l'échelle de la performance, résolvant d'une année sur l'autre les divers problèmes de gestion rencontrés. Dans la majorité des cas, ils ont nettement bénéficié de l'appui accru à l'exécution que leur a fourni le FIDA

et des recommandations formulées par les missions de supervision, d'où une amélioration de leur performance.

6. En affectant certains dons d'assistance technique (DAT) à l'appui à l'exécution et à la gestion axée sur les résultats, les divisions régionales ont amélioré la performance du portefeuille de projets. Les activités appuyées par des DAT régionaux ont notamment été la formation du personnel des projets dans les domaines de la gestion et des disciplines associées, le S&E, le partage des connaissances et le travail en réseau. Les interventions appuyées par des DAT bénéficient souvent également de fonds supplétifs accordés par des donateurs bilatéraux. De plus, des missions conjointes ont été lancées par le Département gestion des programmes, l'unité chargée de l'administration des prêts du Bureau du contrôleur (FC) et le personnel du Bureau du conseiller juridique principal pour résoudre des problèmes d'ordre financier ou se rapportant aux achats, y compris en matière d'audit des projets. Les pays dont les prêts ont été suspendus pour cause d'arriérés ont également bénéficié de ces missions qui ont élaboré des calendriers de rééchelonnement de ces arriérés.

7. Les efforts déployés depuis plusieurs années par le FIDA pour adopter une gestion axée sur les résultats dans le cadre de ses projets ont commencé à porter leurs fruits, comme le montrent clairement les rapports d'achèvement de projet (RAP) préparés au cours de l'année à l'examen. Tous les RAP, sans aucune exception, ont brossé un tableau fidèle des réalisations et des difficultés rencontrées. Le système de S&E n'est certes pas encore à même de mesurer la totalité de l'impact, mais les réalisations matérielles consignées par les services de S&E, associées aux conclusions des études spéciales commandées par certains projets achevés, montrent clairement l'impact effectif ou potentiel des projets achevés. Le message le plus encourageant ressortant des RAP est qu'on note une prise de conscience plus générale des questions se rapportant à la pérennité de l'action après le retrait du FIDA, même si cette notion de durabilité semble avoir été interprétée diversement par les différentes équipes chargées de l'exécution des projets.

8. À la fin de 2003, le portefeuille en cours était supervisé par neuf institutions coopérantes et par le FIDA. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) continue d'assurer la supervision de la majorité des projets (57%), suivi par la Banque mondiale (12%). Le FIDA supervise quant à lui directement 7% de ses projets bien que l'administration des prêts correspondants soit confiée à l'UNOPS. Tant les responsables de programme de pays (CPM) chargés de la supervision directe que les chefs des projets directement supervisés par le FIDA ont confirmé que ce mode de supervision était celui qu'ils préféreraient étant donné qu'il facilitait les contacts entre les principaux acteurs de l'exécution. Le Bureau de l'évaluation (OE) effectuera en 2004 une évaluation à mi-parcours du programme pilote concernant la supervision directe.

I. INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PROJETS DU FIDA

1. Avec les 25 projets approuvés par le Conseil d'administration en 2003, le nombre de projets approuvés depuis 1978 est passé à 653⁴, soit un montant total de prêts de 8,1 milliards de USD⁵. Le tableau 1 indique le nombre de projets achevés ou en activité et le montant des prêts approuvés au fil des ans.

Tableau 1: Répartition des projets par région

(en millions de USD)

Région	1978-2003				2000-2002				2003			
	Nombre de projets	%	Montant des prêts du FIDA	%	Nombre de projets	%	Montant des prêts du FIDA	%	Nombre de projets	%	Montant des prêts du FIDA	%
Afrique I*	145	22,2	1 440,0	17,8	18	23,4	228,0	19,3	7	28,0	84,9	21,0
Afrique II*	120	18,4	1 430,5	17,6	15	19,5	235,2	19,9	5	20,0	74,4	18,4
Asie	162	24,8	2 573,8	31,7	17	22,1	332,1	28,1	4	16,0	93,5	23,2
ALC	114	17,5	1 295,3	16,0	11	14,3	184,9	15,6	4	16,0	74,0	18,3
POAN	112	17,2	1 368,3	16,9	16	20,8	202,0	17,1	5	20,0	76,8	19,0
Total	653	100,0	8 108,0	100,0	77	100,0	1 182,2	100,0	25	100,0	403,6	100,0

*Afrique subsaharienne: la proportion totale des prêts était de 46% en 2003. Continent africain: la proportion totale des prêts était de 52% en 2003.

2. En 2003, les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Afrique I) et de l'Afrique orientale et australe (Afrique II) sont restés les principaux bénéficiaires de l'aide du FIDA compte tenu du nombre de projets (48%) et du montant prêté (39%). C'est là une tendance constante ces dernières années, qui résulte des mesures particulières prises par le FIDA pour compenser la baisse enregistrée en 1997 dans ces deux régions. Pour la période 2000-2002, la proportion effective des prêts s'établissait comme suit: 39% pour Afrique I et II, 28% pour Asie et Pacifique, 16% pour Amérique latine et Caraïbes (ALC) et 17% pour Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN).

3. À la fin de décembre 2003, le nombre total de projets approuvés mais non encore clôturés était de 234, dont 195 étaient en cours, 17 n'avaient pas encore été signés et 22 étaient signés mais n'étaient pas entrés en vigueur. Ces 234 projets représentaient au total un montant de 3,35 milliards de USD de prêts. La répartition des projets par région est indiquée au tableau 2. Comme toutes ces dernières années, le FIDA a continué de maintenir la taille de son portefeuille, tout en redoublant d'efforts pour en suivre la performance et améliorer la qualité et l'impact de ses projets. En 2003, le nombre de projets en cours a légèrement diminué (passant de 239 en 2002 à 234 en 2003). Mais une légère augmentation du volume des prêts correspondants a toutefois été enregistrée. En 2003, 25 projets ont été approuvés, pour un montant total de 403,6 millions de USD, ce qui dépasse le niveau moyen des prêts enregistré pour 2000-2002 et laisse à penser que le FIDA accorde désormais des prêts moins nombreux mais d'un montant supérieur. Cela confirme également que le FIDA s'est engagé à maintenir et, là où cela est possible, à accroître le flux des ressources financières destinées aux États membres emprunteurs tout en assumant, par ailleurs, des engagements de plus en plus importants au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE).

⁴ Exclusion faite des prêts intégralement annulés ou rescindés.

⁵ Sauf indication contraire, tous les chiffres figurant dans le présent document correspondent aux montants initiaux approuvés par le Conseil d'administration. Les montants indiqués pour les projets sont exprimés en dollars des États-Unis (USD) et comprennent les dons destinés à certaines composantes. Toute différence dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

Tableau 2: Portefeuille de projets actuel par région
(en millions de USD)

Région	Fin décembre 2001				Fin décembre 2002				Fin décembre 2003			
	Nombre de projets	% du total	Montant des prêts du FIDA	% du total	Nombre de projets	% du total	Montant des prêts du FIDA	% du total	Nombre de projets	% du total	Montant des prêts du FIDA	% du total
Afrique I	48	19,7	558,2	16,8	48	20,1	579,5	17,4	51	21,8	609,2	18,2
Afrique II	50	20,5	640,7	19,2	47	19,7	640,7	19,3	49	20,9	697,7	20,8
Asie/Pacifique	58	23,8	964,6	29,0	53	22,2	879,1	26,5	46	19,7	808,9	24,1
ALC	47	19,3	623,7	18,7	47	19,7	633,1	19,0	42	17,9	614,8	18,3
POAN	41	16,8	544,2	16,3	44	18,4	591,1	17,8	46	19,7	623,6	18,6
Total	244	100,0	3 331,5	100,0	239	100,0	3 323,5	100,0	234	100,0	3 354,2	100,0

4. **Performance avant la phase d'exécution.** Pour les 26 projets qui ont pris effet en 2003, il s'est écoulé en moyenne 16,4 mois entre l'approbation par le Conseil d'administration et l'entrée en vigueur du prêt contre 16,5 mois l'année précédente. Pour la période 2000-2002, cette moyenne s'établissait à 14,6 mois. La moyenne de 2003 était nettement inférieure à celle des années précédentes pour les deux régions Afrique. Elle a également diminué pour la région POAN. Par contre, on note une augmentation pour les régions Asie/Pacifique et ALC, très nette pour cette dernière (tableau 3). Pour huit projets exécutés au Nigéria, à Sao Tomé-et-Principe, au Bangladesh, au Pakistan, en Argentine, en Bolivie, au Panama et au Venezuela, la durée de la période qui précède le début de l'exécution a nettement dépassé la moyenne annuelle relevée pour 2003, poussant cet indicateur à la hausse. Cette situation montre combien il est nécessaire de poursuivre, voire de renforcer, l'appui fourni en début d'exécution au moyen de dons (autrefois accordés au titre du Mécanisme spécial d'intervention).

Tableau 3: Délai moyen écoulé entre l'approbation du prêt et son entrée en vigueur, par région

Région	Nombre de projets entrés en vigueur			Délai entre l'approbation et l'entrée en vigueur (en mois)		
	1978-2003	2000-2002	2003	1978-2003	2000-2002	2003
	Afrique I	135	15	7	13,5	15,1
Afrique II	111	16	3	11,6	13,9	10,8
Asie/Pacifique	157	14	7	8,8	12,3	14,3
ALC	108	14	4	16,7	17,8	33,2
POAN	103	14	5	11,1	14,0	10,2
Total/Moyenne	614	73	26	12,3	14,6	16,4

5. La prolongation de la période précédant l'exécution est étroitement liée aux difficultés que rencontre le pays pour satisfaire aux conditions d'entrée en vigueur du prêt. Il existe une corrélation entre la simplicité des conditions d'entrée en vigueur et la qualité de la performance et la durée de la période d'exécution. Des conditions d'entrée en vigueur du prêt spécifiquement axées sur la conception du projet peuvent contribuer à protéger les intérêts de toutes les parties prenantes et à garantir, dans la mesure du possible, une exécution sans problème et un flux régulier des fonds du projet. Par ailleurs, dans tous les cas où cela est envisageable, le FIDA s'efforce délibérément d'assouplir les conditions d'entrée en vigueur pour permettre aux projets approuvés de démarrer dans les plus brefs délais. Dans bien des cas, ces dernières années, la prolongation de la période précédant l'exécution s'expliquait par la situation interne dans les pays emprunteurs, en particulier des difficultés politiques, de très longues campagnes électorales pour les législatives et des modifications des entités et/ou des structures administratives. Pour quatre projets — dont un dans chacun des pays suivants: Nigéria, Bangladesh, Pakistan et Panama — il a fallu plus de temps que prévu pour conclure des accords relatifs à l'exécution satisfaisant aux critères du FIDA. Au Panama, par exemple, le projet s'adresse à l'ethnie des Ngobe et le FIDA tenait à s'assurer que des représentants de ce groupe cible

soient associés à la gestion du projet. En Argentine, en Bolivie et au Venezuela, les retards de l'entrée en vigueur ont été causés par l'instabilité politique et institutionnelle et à Sao Tomé-et-Principe par la longueur de la campagne électorale.

6. **Prorogation de la période d'exécution des projets.** Sur les 30 projets achevés au cours de l'année (contre 26 en 2002), 24 ont été prorogés pour une période moyenne de 1,7 an, soit une augmentation par rapport à la moyenne de 1,4 an pour la période 2000-2002, le chiffre restant cependant inférieur à la moyenne globale de 1,9 an pour tous les projets achevés (tableau 4). Il convient de ne pas oublier que certains projets sont encore en cours de prorogation de manière à les faire concorder avec la période d'exécution des projets, telle que redéfinie, qui tient compte de la durée réelle d'exécution à partir de la date d'entrée en vigueur du prêt (Bulletin du Président 99/01 du 14 janvier 1999). Il faudra quelques années avant que cet indicateur se stabilise.

Tableau 4: Prorogation des projets

	Projets achevés du FIDA, 1983-2003	Projets achevés du FIDA 2000-2002	Projets achevés du FIDA 2003
Nombre de projets	419	86	30
Durée prévue du projet (années)	5,0	5,6	5,8
Durée de la prorogation (années)	1,9	1,4	1,7
Durée effective du projet (années)	6,8	7,0	7,5
Moyenne du dépassement de temps (pourcentage)	38	25	29
Projets prorogés:			
Nombre	338	72	24
Pourcentage	81	84	80

7. La durée des prêts a été prorogée pour compenser les retards intervenus durant la période de démarrage, pour consolider les acquis et pour renforcer l'impact sur les bénéficiaires. Dans les cas où une deuxième phase d'un projet était prévue, la prorogation a été accordée pour faire la soudure entre l'une et l'autre phase et éviter l'interruption des activités en cours. En 2003, les prorogations de plus de deux ans se sont limitées à six sur trente projets achevés. En raison des difficultés politiques et financières rencontrées, le **projet de développement agricole de la région du Centre-Nord**, en Sierra Leone, n'a pas été clôturé pour faciliter le redémarrage des activités du FIDA dans le pays. Le financement accordé par un programme italien de fonds spéciaux, exécuté par l'unité de gestion du projet, a permis de faire la soudure entre ce projet et le projet suivant en Sierra Leone, qui a été approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2003. Au Comores, le **projet pilote de services agricoles** a subi un retard de deux ans au cours de sa phase initiale de démarrage en raison de la suspension du pays. Au Pakistan, le **projet de développement communautaire des vallées de Neelum et de Jhelum** a vu son exécution retardée du fait de l'impossibilité d'accéder à la vallée du Haut-Neelum en raison d'incidents militaires et du retard du recrutement de l'équipe chargée de l'assistance technique par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Au Népal, le **projet de mise en valeur des ressources forestières et fourragères sous bail dans le Moyen Pays** a été prorogé pour permettre de prendre en compte la problématique hommes-femmes dans toutes les activités et de poursuivre la concertation sur les amendements à apporter à la loi sur les forêts. Des retards résultant de la situation politique et de la préparation d'une deuxième phase sont les principales raisons qui expliquent la prorogation du **projet de remise en état de petits réseaux d'irrigation**, en Haïti. Au Panama, le manque de liquidité du compte spécial explique la lenteur des décaissements et les retards d'exécution du **projet de développement rural pour les communautés Ngobe**.

8. **Décaissement des prêts.** En 2003, le total des décaissements s'est établi à 288,56 millions de USD, contre 268,68 millions de USD pour 2002. On trouvera au tableau 5 la liste des décaissements annuels, par région, de 1999 à 2003. En 2003, les montants pour les deux régions Afrique et pour la région POAN ont nettement progressé par rapport à ceux de l'année précédente,

alors que ceux des régions Asie/Pacifique et ALC étaient en baisse. Le ratio de décaissement pour 2003 correspond à celui des années précédentes. Ce ratio est calculé en divisant le montant des décaissements de l'année par celui des engagements non réglés au début de la même année et neutralise donc l'effet d'une augmentation du volume des engagements sur la performance des décaissements.

Tableau 5: Décaissements, programme ordinaire et programme spécial
(en millions de USD, valeur historique)

Région	1999		2000		2001		2002		2003	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
Afrique I	37,41	13	43,59	15	37,62	13	37,31	14	49,84	17
Afrique II	35,80	13	46,53	16	56,96	19	49,11	18	56,92	20
Asie/Pacifique	86,20	30	82,94	29	97,88	33	85,99	32	78,66	27
ALC	53,20	19	50,97	18	63,15	21	51,44	19	47,02	16
POAN	71,06	25	61,42	22	44,61	15	44,84	17	56,11	19
Total	283,67	100	285,44	100	300,22	100	268,68	100	288,56	100

9. **Annulation de prêts.** Durant l'année 2003, 30 comptes de prêts ont été clôturés (contre 11 en 2002). Un montant de 39,7 millions de DTS, soit 14% des engagements initiaux, a été annulé. Ce montant se situe bien en deçà de la moyenne historique qui est de 17%. De nombreux prêts clôturés en 2003 avaient vu à une ou deux reprises leur date de clôture reportée pour améliorer leur performance. Dans la majorité des cas, l'annulation s'explique par la performance médiocre – voire le non-fonctionnement – de certaines composantes qui ne parvenaient pas à absorber les ressources des rentrées de prêts à la fin de la période d'exécution prévue à l'origine et/ou prorogée. Pour les prêts ci-après, la proportion annulée a dépassé la moyenne historique.

- **Projet de développement de l'élevage et de gestion des parcours, en République centrafricaine:** annulation de 2,1 millions des 3,4 millions de DTS (62%) engagés à l'origine, en raison de l'instabilité politique et de la suspension des décaissements dues à l'accumulation des arriérés.
- **Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra, au Tchad:** annulation de 2,3 millions de DTS sur un engagement initial de 8,0 millions de DTS (29%) en raison de la faiblesse des moyens institutionnels **nationaux**, qui ont fait obstacle à la fluidité des transferts de fonds au projet.
- **Au Kirghizistan, le projet de développement de l'élevage ovin:** annulation de 0,8 million des 2,4 millions de DTS engagés à l'origine (33%) faute d'apport de fonds de contrepartie.
- **Projet de développement de l'élevage et des pacages dans la région orientale, au Maroc:** annulation de 4,3 millions de DTS sur l'engagement initial de 10,9 millions de DTS (39%), en raison d'une dévaluation de la monnaie locale et du fait que l'organisme d'exécution de la composante crédit n'a pas utilisé les fonds du prêt en raison du risque de change.
- **Au Népal, projet d'irrigation alimentée par eaux souterraines et de relèvement des régions sinistrées à la suite d'inondations:** annulation de 3,7 millions des 7,0 millions de DTS engagés au départ (52%) parce que l'organisme d'exécution accordait plus de priorité aux réalisations matérielles qu'à la fourniture de services d'appui et à la mobilisation des communautés.

- Au **Pakistan, deuxième projet de mise en valeur de la zone Barani**: annulation de 4,3 millions des 15,2 millions de DTS de l'engagement initial (29%) en raison de la dévaluation de la monnaie locale, qui a entraîné une hausse de la valeur des ressources en monnaie locale supérieure à l'évaluation faite durant l'évaluation préalable.
- **Projet de fonds de développement paysan – région du nord-est du Paraguay**: une annulation de 2,1 millions de DTS sur un engagement initial de 8,5 millions de DTS (24%) parce que de nombreuses activités menées par l'un des organismes d'exécution allaient se poursuivre dans le cadre d'un autre prêt accordé au pays.
- En **Sierra Leone, projet de développement agricole de la région du centre nord**: annulation de 2,1 millions de DTS sur un engagement initial de 3,6 millions de DTS (59%) en raison de la guerre civile et de la médiocrité de la gestion.
- Au **Sri Lanka, projet de développement participatif de la zone sèche de la province du nord-ouest**: annulation de 1,6 million des 6,2 millions de DTS (26%) de l'engagement initial en raison de la lenteur extrême des décaissements au cours des premières années. Malgré une accélération des décaissements par la suite, il n'a pas été possible de rattraper le temps perdu.
- Au **Yémen, quatrième projet de développement des pêches**: annulation de 2,5 millions de DTS sur un engagement initial de 5,0 millions de DTS (49%) en raison de l'absence de coordination entre les organismes d'exécution et d'un changement des priorités de l'État.

10. **Suspension de prêts.** À la fin de 2003, six prêts avaient été suspendus, dont trois au Zimbabwe (depuis le 1^{er} février 2002), deux en Haïti (depuis le 15 avril 2003) et un au Paraguay (depuis le 1^{er} septembre 2003). Dans tous les cas, ces suspensions étaient dues à l'accumulation des arriérés.

II. AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE

A. Mesures prises pour améliorer la qualité du portefeuille

11. En 2003, les améliorations qualitatives ont porté sur la définition des groupes cibles, la structure institutionnelle et les partenariats avec les donateurs et les parties prenantes. Les services d'appui à l'exécution fournis par le FIDA ont porté sur le renforcement des capacités, la mise en place de réseaux et de contacts entre les personnes chargées de l'exécution des projets, la mise au point des technologies et la formation (voir l'annexe II). Des ateliers ont été organisés sur la gestion de l'impact et l'amélioration des systèmes de suivi et d'évaluation (S&E) (voir le paragraphe 24). Tous les ateliers organisés sur l'exécution des projets comportaient une séance consacrée aux systèmes de gestion axés sur les résultats. En vue d'atténuer les difficultés posées par l'insuffisance de la présence dans les pays, les États membres du FIDA ont lancé une initiative pour renforcer la présence sur le terrain ainsi que les moyens disponibles dans les pays, dans le cadre d'un programme pilote d'une durée de trois ans qui encouragera la concertation et l'appui aux institutions, l'objet étant d'améliorer l'environnement dans lequel sont exécutés les projets⁶.

12. Les unités de S&E des projets du portefeuille à l'examen ne sont pas toutes pleinement équipées pour rendre systématiquement compte de l'impact mais sont plus performantes en ce qui concerne l'enregistrement des indicateurs quantitatifs et des réalisations matérielles. Avec les enquêtes périodiques, cela a permis aux équipes chargées de la gestion des projets d'établir un catalogue d'études de cas pour montrer comment sont résolus par le FIDA certains des problèmes qui

⁶ Voir le document EB 2003/80/R.4.

se posent au moment de la conception. Certains de ces exemples sont cités ici pour illustrer les efforts déployés par les équipes chargées de l'exécution des projets.

13. Pour de nombreux projets du portefeuille, la **stratégie de ciblage** et le choix des outils applicables en la matière ont revêtu une importance cruciale. Par exemple, dans le cadre du **projet de développement de la zone lacustre – Phase II** (au Mali), diverses méthodes ont été employées avec succès pour garantir l'accès des jeunes, des femmes et des paysans sans terre aux périmètres irrigués dans les zones où le système traditionnel de distribution des terres ne le permettait pas auparavant. En **Bolivie**, le **projet de développement durable par les populations indigènes du Beni** a contribué à garantir les droits fonciers des communautés autochtones et le **projet d'appui aux éleveurs de camélidés des hauts plateaux andins** a permis aux éleveurs de camélidés et aux organisations d'artisans d'obtenir un statut juridique. Pour parvenir à un ciblage précis, les principales difficultés consistent à passer outre les structures d'exclusion existant dans le milieu socioéconomique des zones d'intervention et à concilier l'objectif qu'est le ciblage des plus pauvres et le rythme d'exécution du projet.

14. La **problématique hommes-femmes** est toujours prise en compte aux stades tant de la conception que de l'exécution des projets. En fonction des difficultés rencontrées par les femmes rurales dans un projet donné, les activités portent sur l'accès à l'eau pour l'usage domestique, l'amélioration de l'accès aux soins de santé primaires, l'alphabétisation fonctionnelle, la gestion et la formation techniques se rapportant aux microentreprises, la mise au point de technologies qui économisent la main-d'œuvre et la promotion des organisations féminines et de leur participation effective à la prise des décisions. Le portefeuille en cours contient de nombreux exemples de ces activités, qui s'inscrivent pour la plupart dans des programmes régionaux établis à cette fin (voir les paragraphes 58 à 63).

15. Renforcer le **cadre politique et institutionnel** pour qu'il réponde aux besoins des ruraux pauvres relève de la mission du FIDA depuis sa création. C'est néanmoins là un aspect qui revêt une importance croissante compte tenu de i) l'adoption de politiques décentralisées par les pays emprunteurs et ii) la nécessité d'assurer la pérennité de l'action après le retrait du FIDA. Au Bénin, en Éthiopie, en Gambie, en Ouganda et en Tanzanie, par exemple, les projets de développement des systèmes financiers ruraux comprennent des interventions axées à l'échelle des projets mais aussi au niveau national, sur les problèmes de politique générale s'y rapportant. En **Inde**, le **programme d'appui à l'initiative nationale de microfinancement** marque par exemple un tournant important pour le FIDA en matière de développement des services financiers ruraux au niveau national. Bon nombre de ces projets ont une composante ou une sous-composante consacrée au développement du cadre politique/législatif.

16. Certains des projets les plus avancés ont déjà commencé à donner des résultats prometteurs du point de vue de la **réduction de la pauvreté**. Au **Burkina Faso**, une évaluation intermédiaire du **programme spécial de conservation des sols et des eaux – Phase II**, effectuée en 2003, montre que l'intervention a eu des répercussions considérables sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté moyennant une augmentation des revenus, d'origine agricole ou autre. On estime que le programme a entraîné un accroissement de la productivité de 25%, les rendements des cultures céréalières ayant progressé dans une proportion allant de 80% à 100%. L'augmentation des disponibilités alimentaires s'est établie à 75% pour les années de bonne pluviosité. De même, une évaluation intermédiaire du **projet d'aménagement de l'agriculture et de l'environnement**, en **Tanzanie**, a constaté que ce projet se répercutait de manière positive sur les avoirs matériels et financiers, qui étaient mesurés à l'aune de la propriété ou des droits d'usage de terres supplémentaires, de pépinières et de plantations arbustives, de bétail, de logements améliorés, d'une réduction de l'endettement et de la capacité à payer les frais de scolarité. D'après les estimations, l'augmentation du rendement dépasse 100% pour la banane, est de 50% à 60% pour le haricot, de 30% à 70% pour le maïs et de 100% pour le manioc.

17. Outre leur importance puisqu'ils ciblent les pauvres, les projets à l'examen exécutés en Bolivie (voir le paragraphe 13 ci-dessus) se sont répercutés de manière positive sur les revenus et les avoirs. C'est là un résultat de l'amélioration de la qualité moyenne de leurs produits et des campagnes commerciales visant à promouvoir le développement des marchés locaux. En **Jordanie**, le **projet de gestion des ressources agricoles dans les gouvernorats de Karak et de Tafila** a accru l'efficacité de l'exploitation des ressources naturelles. Il y a maintenant plus d'eau pour le bétail et les nappes souterraines se reconstituent. La composante crédit a dopé les activités rémunératrices et l'emploi rural. Les femmes rurales ont développé leur savoir-faire commercial et amélioré leur position financière au sein du ménage. L'augmentation de leur revenu leur a permis d'assurer la sécurité alimentaire familiale et de financer l'éducation des enfants.

B. Questions de portée générale et mesures correctives

18. Dans de nombreux pays africains, le VIH/sida a eu des conséquences dévastatrices et ne peut plus être considéré comme un problème de santé uniquement. Il grignote rapidement le capital humain et social et fait évoluer la nature de la pauvreté et les possibilités de la faire reculer. L'Afrique souffre également d'une histoire tirée de conflits, qui ont de graves conséquences pour les populations rurales.

19. La faiblesse des moyens institutionnels et gestionnaires et l'absence d'un système d'information sur la gestion accentuent encore les problèmes que rencontrent les projets en Afrique. Le portefeuille de la région Afrique I est particulièrement touché par les arriérés et les suspensions des prêts résultant de la médiocrité de la gestion financière et de l'instabilité politique. La suspension d'un prêt a des effets négatifs sur le démarrage de nouveaux projets et sur l'exécution des projets en cours dans un pays. Le temps perdu est extrêmement difficile à rattraper une fois la suspension levée. En vue de préserver le partenariat créé aux fins du développement et dans l'attente d'un éventuel règlement des arriérés, le FIDA a maintenu des liens ténus avec certains des pays faisant l'objet de suspensions en leur accordant des dons d'assistance technique pour résoudre les problèmes immédiats qu'ils rencontrent au sortir d'un conflit.

20. La région Asie et Pacifique est avantagée parce qu'elle dispose d'une société civile et d'organisations non gouvernementales (ONG) très dynamiques qui constituent un corps structuré de fournisseurs de services pour les projets de développement. Le portefeuille pâtit néanmoins de l'insuffisance des mesures d'incitation qui entraîne une très forte rotation du personnel. Dans l'ensemble, les gouvernements accordent un caractère moins prioritaire au renforcement des capacités locales, ce qui empêche une décentralisation du développement. De nombreux gouvernements sont intéressés par l'investissement dans l'infrastructure et les activités entraînant des résultats matériels tangibles. Des ressources plus importantes doivent être consacrées à la formation des fonctionnaires et du personnel de terrain qui ont une expérience limitée des méthodes participatives de planification, de gestion, de supervision et de suivi.

21. Dans la région ALC, les problèmes d'ordre général relevés se rapportent à la performance des systèmes de S&E, à la gestion des projets et à la disponibilité des fonds de contrepartie. Dans la région POAN, ils ont trait à la capacité de gestion limitée, à la faible coordination entre les organismes d'exécution, à la lenteur du décaissement des fonds de contrepartie, aux retards des achats, aux difficultés liées à la mise en œuvre des composantes crédit, au cadre de politique générale et aux incertitudes politiques.

22. Les problèmes communs rencontrés par les projets dans toutes les régions concernent les aspects ci-après: la gestion des projets, la coordination entre les partenaires d'exécution; la performance des systèmes de S&E; la complexité des procédures de passation des marchés; et la présentation dans les délais ainsi que la qualité des rapports annuels d'audit des projets. Certains de ces problèmes semblent perdurer mais ne concernent pas nécessairement le même groupe de projets.

Grâce à l'appui reçu, de nombreux projets dont l'exécution laissait précédemment à désirer se classent désormais dans une catégorie dont la performance est meilleure (voir la paragraphe 29).

23. Les missions conjointes du Département gestion des projets, du service de FC chargé de l'administration des prêts et/ou du personnel du Bureau du conseiller juridique principal ont été particulièrement utiles pour résoudre les problèmes financiers et ceux concernant les achats ainsi que pour rééchelonner les arriérés des pays. De nouvelles directives s'appliquant à la sélection des contrôleurs des projets, ainsi qu'à leur mandat, ont récemment été adoptées pour améliorer la qualité et la ponctualité des audits des projets. Depuis 1996, des plans de rééchelonnement de la dette ont été négociés avec six gouvernements dans la région Afrique I: Cameroun, Congo, Gabon, Guinée-Bissau, Niger et Sierra Leone. Mais avec la mise en œuvre de l'Initiative PPTE renforcée, il est à espérer que l'endettement de certains pays lourdement endettés pourra être allégé.

24. Les missions de supervision et d'appui résolvent les problèmes particuliers qui se posent en cours d'exécution mais assurent également la formation du personnel des projets et des parties prenantes. De plus, des ateliers nationaux, sous-régionaux et régionaux sont également organisés par le FIDA sur l'exécution à la fois pour dispenser une formation et pour assurer un échange d'idées entre les responsables des projets et le personnel des organismes d'exécution⁷.

C. Outils, procédures et notation de la performance

25. En réponse au plan d'action pour l'égalité entre les sexes (approuvé par le Conseil d'administration en avril 2003) et compte tenu de la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), les fiches sur l'état d'avancement des projets ont été modifiées en 2003. Ces modifications ont élargi la portée de la collecte des données et de l'analyse de la performance eu égard aux nouvelles directives.

26. Une nouvelle section consacrée à l'égalité entre les sexes et la démarginalisation des femmes, qui a été ajoutée sur les fiches sur l'état d'avancement des projets (voir le paragraphe 58), couvre divers aspects cruciaux tels que l'équité en matière de participation et d'accès aux avantages découlant du projet. Elle permet également de montrer dans quelle mesure les femmes ont participé aux instances de décision et de préciser les formes de concertation mises en place par le projet pour accroître le pouvoir d'intervention des femmes.

27. Des renseignements essentiels concernant les projets approuvés et les informations des fiches sur l'état d'avancement des projets sont régulièrement saisis dans le système de gestion du portefeuille de projets (PPMS), qui sert de base de données à l'échelle du FIDA et est accessible à tous les membres de son personnel. Le PPMS sert souvent à regrouper et à analyser les tendances qui

⁷ De telles manifestations ont eu lieu en 2003 dans les pays suivants: Ghana (où le portefeuille du FIDA est important), avec la participation de tous les projets; Sénégal, y compris les projets de la Guinée et du Cap-Vert; Turin, en Italie, en collaboration avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du travail (CIF/OIT) et l'UNOPS pour les projets de la région Afrique II; Maputo, au Mozambique, atelier concernant l'exécution des projets pour la région Afrique II, en collaboration avec l'UNOPS auquel ont participé 120 personnes (y compris des responsables de projets et du S&E et des contrôleurs financiers/comptables); Chine, atelier de formation des formateurs concernant les moyens de subsistance durables; Inde, atelier d'examen du portefeuille du pays; et Bangladesh, atelier concernant les moyens de subsistance durables, avec la participation de personnel des projets et de représentants de l'État. De plus, le réseau d'organisations et de projets qui travaillent en Amérique latine et dans les Caraïbes avec les ruraux pauvres (FIDAMERICA) a organisé, en fonction de la demande, des ateliers sur l'exécution à l'intention des projets du FIDA en République dominicaine, en El Salvador, au Honduras, au Pérou et au Nicaragua. Des ateliers ont également eu lieu: à Lima, au Pérou, sur l'innovation et les connaissances en faveur de la réduction de la pauvreté rurale; à Aden, au Yémen, sur la gestion de l'impact des projets, et à Bari en Italie, sur la gestion des projets axée sur l'impact afin d'améliorer le suivi, l'évaluation et l'impact dans la région POAN.

se dégagent des divers portefeuilles de projets, que ce soit au niveau régional ou global, ainsi qu'à en rendre compte aux organes directeurs du FIDA.

28. Outre les fiches sur l'état d'avancement des projets, les fiches récapitulatives du programme de pays présentent l'ensemble des opérations du FIDA dans un pays donné. Y figurent en général des renseignements non seulement sur l'ensemble des opérations de prêt, mais aussi sur les activités autres que de prêt et sur les problèmes se rapportant à l'élaboration de la réserve de projets, à la concertation avec les pouvoirs publics, à la mise en place de partenariats, à la gestion de l'impact et des savoirs. La préparation du rapport d'achèvement de projet (RAP) met un terme au cycle des rapports sur le projet. Le RAP est une auto-évaluation effectuée par le FIDA et l'emprunteur de l'efficacité de la conception et de l'exécution du projet au regard des objectifs de développement visés (voir les paragraphes 31 et 32). Les évaluations et examens du Bureau de l'évaluation sont un apport précieux pour vérifier, modifier les résultats des projets en cours ou achevés.

29. Les projets dont la performance est jugée médiocre sont les projets qui se heurtent à des problèmes substantiels ou graves. Comme le montre le tableau 6, la proportion de projets dont la performance a été médiocre s'établissait en 2003 à 21% des projets notés – soit une amélioration par rapport aux années précédentes. Cette amélioration devrait être attribuée non seulement à celles des mesures prises en 2003 mais également au cumul global de toutes les mesures. Cette tendance a commencé à être étudiée en 1999 contrairement aux tendances enregistrées pour les principaux indicateurs du portefeuille présentés au chapitre premier, pour lesquels les variations sont, pour chacun d'eux, toujours comparées à celles des trois années précédentes et aux moyennes historiques.

Tableau 6: Évolution de la performance du portefeuille de projets

	2000	2001	2002	2003
Projets notés*	202	197	205	204
<i>Notation au regard des objectifs de développement</i>				
1: a atteint ou dépassé l'objectif	34	28	28	34
2: a essentiellement atteint l'objectif	116	120	126	127
3: est loin d'avoir atteint l'objectif	48	42	46	34
4: peu de progrès, voire aucun	4	7	5	9
Projets dont la performance a été médiocre (noté 3 ou 4)	52	49	51	43
Projets dont la performance a été médiocre en pourcentage des projets notés	25,7%	24,9%	24,9%	21,1%

* À l'exclusion des projets dont le prêt n'était pas entré en vigueur à la date de l'examen ou qui avaient été clôturés avant l'examen précédent.

30. Le repérage des projets posant problème et l'analyse des causes sous-jacentes représentent une bonne part du travail d'examen du portefeuille effectué par les responsables de programmes de pays (les CPM), les divisions régionales et la haute direction. Mais ce travail d'examen ne se borne pas à recenser les problèmes. Il s'agit véritablement d'anticiper les nouveaux problèmes et d'appliquer des mesures préventives tant sur le terrain qu'à l'échelle de toute l'organisation, comme on le verra aux sections A et B du présent chapitre. Le FIDA poursuivra ses efforts en ce sens en vue d'améliorer encore la performance des projets. Plus encore que par le passé, les mesures d'accompagnement et les mesures catalytiques serviront à appuyer l'exécution et à renforcer l'impact sur la pauvreté. Le programme pilote relatif à la présence sur le terrain, qui vient d'être approuvé (voir le paragraphe 11), devrait contribuer de manière non négligeable à ces efforts.

D. Performance des projets achevés

31. Au cours de l'année à l'examen, vingt RAP ont été préparés. La majorité des projets achevés ont adopté une approche locale du développement et ciblé les localités les moins favorisées du pays, où vivait une forte proportion de ruraux pauvres. Quatre projets qui étaient axés sur les sous-secteurs des petites entreprises, de la finance rurale, de la sériciculture et de la pêche ciblaient les femmes, les petits exploitants, les paysans sans terre, les chômeurs et les jeunes. Un projet s'adressait plus particulièrement aux populations tribales. L'intervention principale de deux projets portait sur le développement de la petite irrigation.

32. Dans le domaine du renforcement des capacités et du développement institutionnel, les réalisations ont été estimées substantielles ou satisfaisantes pour la majorité des projets achevés, bien que certains d'entre eux n'aient pas atteint les objectifs matériels déclarés. Tous les RAP ont présenté avec impartialité les zones où les réalisations n'ont pas été à la hauteur des attentes, et une analyse raisonnable des enseignements tirés de chaque projet. Pour un certain nombre de projets, le succès a été mitigé en ce qui concerne l'exécution de toutes les composantes – en particulier pour trois projets achevés, au Lesotho, au Swaziland et au Yémen. Pour la quasi-totalité des projets, des examens à mi-parcours (ExMP) ont été effectués et la conception améliorée pour réduire au minimum les conséquences négatives des composantes peu performantes. La sécurité alimentaire, le renforcement des capacités, la protection de l'environnement, l'accès aux marchés et la pérennité de l'action figuraient en bonne place, bien que conjugués différemment dans la conception et dans les réalisations de la majorité des projets achevés (voir annexe IV).

III. COFINANCEMENT

33. Globalement, sur le coût total des projets financés par le FIDA depuis sa création, soit 22,9 milliards de USD, 35% représentent les apports du FIDA, 35% le financement par les pays bénéficiaires et 29% le cofinancement de source extérieure. Une bonne part des fonds d'origine nationale (83%) a été fournie par les gouvernements des pays emprunteurs. Les chiffres globaux concernant le cofinancement varient considérablement d'une région à l'autre, comme le montre le tableau 7.

Tableau 7. Financement, ventilé par région

(en millions de USD)

Région	FIDA	% du coût des projets	Cofinancement	% du coût des projets	Fonds d'origine nationale	% du coût des projets	Coût des projets
Afrique I	1 440,0	39,2	1 317,1	35,9	915,1	24,9	3 672,3
Afrique II	1 430,5	44,1	1 138,0	35,0	678,8	20,9	3 247,2
Asie/Pacifique	2 573,8	32,7	1 963,0	25,0	3 329,9	42,3	7 866,8
ALC	1 295,3	44,0	787,8	26,8	859,0	29,2	2 942,1
POAN	1 368,3	26,5	1 484,3	28,7	2 313,4	44,8	5 166,1
Total	8 108,0	35,4	6 690,3	29,2	8 096,1	35,4	22 894,4

34. Entre 1978 et 2003, le montant total du cofinancement de source extérieure s'est établi à 6,7 milliards de USD, dont 5,3 milliards de USD (80%) proviennent des donateurs multilatéraux (voir tableau 8) et 1,1 milliard de USD des donateurs. La contribution des ONG s'est élevée, au total, à 30,2 millions de USD (1%). Les entreprises du secteur privé ont fourni 7,2 millions de USD. Le solde devrait être financé par des cofinanceurs à déterminer (181,1 millions de USD, soit 3%). En 2003, le montant total cofinancé s'établissait à 124,8 millions de USD, entièrement fournis par des donateurs multilatéraux; la collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) s'est intensifiée et deux projets ont été cofinancés (en Mauritanie et au Mexique), pour une valeur totale de 6,8 millions de USD.

Tableau 8: Cofinancement, par cofinancier et par type de financement
(en millions de USD)

Type de cofinanciers	Projets dus à l'initiative d'institutions coopérantes			Projets dus à l'initiative du FIDA			Tous projets					
	1978-200	2000-2002	2003	1978-2002	2000-2002	2003	1978-2003		2000-2002		2003	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	% du total	Montant	% du total	Montant	% du total
Bilatéral	613,6	14,6	0,0	510,7	111,1	0,0	1 124,3	17%	122,3	17%	0,0	0%
Multilatéral	3 564,8	169,4	30,0	1 782,4	281,1	94,5	5 347,1	80%	450,5	64%	124,5	100%
ONG	11,9	0,0	0,0	18,3	0,5	0,0	30,2	0%	0,5	0%	0,0	0%
Secteur privé	0,0	0,0	0,0	7,2	7,2	0,0	7,2	0%	7,2	1%	0,0	0%
À déterminer	61,2	37,8	0,0	120,3	80,3	0,3	181,5	3%	118,1	17%	0,3	0%
Total, cofinancement de source extérieure	4 251,5	221,8	30,0	2 438,8	480,1	94,9	6 690,3	100%	698,5	100%	124,9	100%
Ressources nationales a/	3 731,9	151,7	10,0	4 364,2	788,0	174,1	8 096,1		939,7		184,1	

a/ Y compris les projets sans cofinancement de sources extérieures.

35. Le cofinancement a toujours connu de fortes fluctuations cycliques, par exemple le montant exceptionnellement élevé cofinancé par des donateurs bilatéraux en 2002 (51 millions de USD) représentait le triple du montant de l'année précédente. Les divisions régionales s'efforcent néanmoins constamment de mobiliser des ressources de cofinancement et plusieurs projets de la réserve devraient être cofinancés avec des donateurs bilatéraux. Mais de nombreux donateurs bilatéraux ont en outre des activités parallèles concernant tel ou tel secteur ou projet, dans le cadre desquelles leurs ressources extérieures, bien que consacrées au même objectif, sont versées indépendamment de celles du FIDA et, par conséquent, ne relèvent pas de la définition traditionnelle du cofinancement. Par exemple, dans le cadre du **projet de réduction de la pauvreté dans les provinces de Prey Veng et Svay Rieng**, au Cambodge, qui a été approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2003, le FIDA collabore de très près avec le Département du développement international (Royaume-Uni), l'Agence suédoise de développement international et le PNUD dans le cadre du partenariat pour la gouvernance locale.

36. Il convient toutefois de noter également que la performance de l'activité de cofinancement s'est ressentie à moyen terme du retrait de certains donateurs bilatéraux de pays qu'ils ne considèrent plus prioritaires. Un autre facteur à ne pas oublier est que les projets du FIDA, qui s'adressent aux ruraux pauvres, peuvent présenter peu d'attrait pour les donateurs extérieurs en raison de la complexité de leur contexte socioéconomique et de leurs frais généraux. De même, la présence limitée du FIDA sur le terrain a également entravé la mobilisation de ressources auprès des donateurs bilatéraux car un bon nombre d'entre eux ont désormais un système décentralisé de prise des décisions concernant l'assistance aux pays. S'agissant des projets lancés à l'initiative du FIDA en 2003, pour chaque dollar financé par le FIDA, 56 cents ont néanmoins été mobilisés auprès de sources extérieures, soit un niveau à peine inférieur à la moyenne historique de 60 cents. Le FIDA continue de rechercher des cofinancements dans le cadre de sa stratégie visant à créer des partenariats, bien qu'il s'agisse là d'une activité faisant appel à des effectifs importants, l'objectif en étant de pouvoir reproduire à plus grande échelle les approches innovantes dans son portefeuille de projets.

37. La Banque mondiale reste, comme elle l'a toujours été, le principal cofinancier aux côtés du FIDA, avec une part de 53% du cofinancement provenant de source multilatérale. Elle est suivie par la Banque asiatique de développement, avec 10%, la Banque interaméricaine de développement, avec 7,6%, la Banque africaine de développement avec 6,5% et le Fonds arabe pour le développement économique et social avec 5,7%. La part du Programme alimentaire mondial (PAM) ne représente que 3,5% mais la qualité de ce cofinancement et son impact sur certains pays d'Asie et au Yémen ont été tout à fait considérables. Le FIDA a collaboré avec divers cofinanciers bilatéraux dont les dix premiers, par ordre d'importance, étaient: l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, les Pays-Bas, la

Belgique, les États-Unis, le Japon, la Suède, le Koweït et l'Arabie saoudite, soit au total une proportion de 68% de la totalité du cofinancement de source bilatérale.

IV. INSTITUTIONS COOPÉRANT À LA SUPERVISION DES PROJETS

38. Le portefeuille actuel de 194 projets est administré par neuf institutions coopérantes et par le FIDA. Comme l'indique le tableau 9, l'UNOPS supervise 57% du portefeuille, la Banque mondiale 12% et le FIDA 7%.

Tableau 9: Répartition du portefeuille de prêts par institution coopérante à la fin de 2003

Institution coopérante*	Nombre de projets	% du total	FIDA en millions de USD	% du total
BAfD	3	1,5	24,0	0,9
FADES	9	4,6	124,0	4,5
BAsD	4	2,1	60,3	2,2
BCIE ^a	3	1,5	41,5	1,5
BOAD ^a	10	5,2	116,2	4,2
SAD ^a	13	6,7	182,0	6,6
BDC ^a	4	2,1	19,6	0,7
FIDA	14	7,2	223,7	8,2
UNOPS	111	57,2	1 611,0	58,8
Banque mondiale	23	11,9	338,6	12,4
Total	194	100,0	2 741,0	100,0

^a Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), Banque ouest-africaine de développement (BOAD), Société andine de développement (SAD), Banque de développement des Caraïbes

39. La proportion de projets approuvés en 2003 et qui seront supervisés par l'UNOPS s'établit à 76%, contre 72% pour l'année précédente. L'évaluation des modalités de supervision des projets bénéficiant de l'appui du FIDA (EC 2003/35/W.P.2, paragraphe 27), s'appuyant sur une enquête réalisée auprès des CPM, a constaté que, selon de nombreux CPM, il serait utile de diversifier les institutions coopérantes et le FIDA devrait développer sa capacité locale de supervision et d'appui à l'exécution et renforcer sa présence sur le terrain, sous diverses formes.

40. Chaque année, la performance globale de l'institution coopérante de chaque projet en cours est évaluée et notée par les CPM. Ces évaluations reposent sur un certain nombre d'indicateurs clés tels que la fréquence et la qualité de la supervision, l'approbation des rapports en temps voulu, l'administration du prêt et le respect de la lettre d'engagement. Globalement, la performance des institutions coopérantes est jugée satisfaisante pour l'ensemble du portefeuille. Avec quelques variations d'une division régionale à l'autre, les institutions coopérantes qui supervisent le plus gros du portefeuille – l'UNOPS et la Banque mondiale – ont été mieux notées que les autres. Pour l'ensemble des institutions coopérantes, il est reconnu globalement que leur performance a été satisfaisante dans le domaine de l'administration des prêts.

41. Ayant acquis une expérience de première main de la supervision directe, le FIDA est désormais mieux équipé que par le passé pour apprécier la complexité du travail de supervision et juger en toute connaissance de cause le travail des institutions coopérantes. Les CPM et les divisions régionales ont exprimé leur préoccupation quant à certains aspects techniques de la supervision de certains projets, et même de la totalité du portefeuille de projets dans quelque pays administrés par une seule et même institution coopérante. Les observations formulées sur des points techniques ne se bornent pas nécessairement aux institutions coopérantes de moindre taille et portent sur la durée et la fréquence

des missions de supervision, leur composition et la diversité des compétences requises ainsi que l'attention insuffisante portée à la participation des partenaires locaux aux activités de supervision. L'usage actuel de nombreuses institutions coopérantes, qui n'effectuent qu'une seule mission de supervision par an, est jugé inadapté, en particulier lorsque les projets en sont aux stades initiaux de l'exécution.

42. Bien entendu, les institutions coopérantes qui sont également des institutions financières sont régies par leurs propres règles et procédures opérationnelles. De ce fait, les divers domaines de compétence représentés dans leurs missions de supervision peuvent ne pas correspondre, dans tous les cas, aux problèmes particuliers qui préoccupent le FIDA. Même un prestataire de services autres que financiers tel que l'UNOPS connaît des limitations en ce qui concerne le recrutement de certains experts où l'augmentation de la fréquence des missions de supervision aux termes de l'accord financier en vigueur conclu avec le FIDA. Ces défaillances techniques ont été compensées par la participation du FIDA à la supervision et au parrainage de missions d'appui technique bien ciblées. Les CPM participent inmanquablement au début des activités de supervision pour s'assurer que toutes les parties prenantes ont bien compris les éléments essentiels de la conception du projet.

43. L'examen des modalités de supervision effectué par OE (voir le paragraphe 39) a donné des résultats intéressants sur le rapport qualité-prix. L'étude de l'efficacité et des coûts de la supervision montre que, dans l'ensemble, les organismes de supervision les plus performants (institutions coopérantes ou FIDA) sont ceux dont les coûts sont les plus élevés. On peut en déduire que le FIDA tire de ses activités de supervision des avantages proportionnels aux ressources qu'il leur alloue. La qualité de la supervision peut néanmoins être encore améliorée (EC 2003/35/W.P.2, paragraphes 39, 43 et 47).

44. En 2003, le FIDA et les institutions coopérantes ont continué à se réunir régulièrement pour résoudre les problèmes opérationnels, assurer la coordination des missions de supervision, mettre les institutions coopérantes au courant des nouvelles grandes orientations du FIDA (par exemple le plan d'action pour l'égalité entre les sexes) et d'autres questions présentant pour elles un intérêt. Ces réunions ont lieu sur le terrain, au niveau régional sous forme de réunions conjointes de réflexion, et au siège, lors de visites organisées à tour de rôle. Dans la mesure du possible, les institutions coopérantes concernées ont participé à la négociation des prêts et même aux missions de préévaluation afin de se familiariser avec les principaux paramètres des nouveaux projets. Depuis quelques années, le rôle de l'institution coopérante dans le suivi et les rapports sur l'impact des projets est devenu un thème récurrent. Mais le débat sur cette question se poursuit dans un contexte où le niveau de rémunération de ces institutions reste inchangé et où les grandes institutions coopérantes s'inquiètent de la charge de travail supplémentaire.

V. PROJETS DIRECTEMENT SUPERVISÉS PAR LE FIDA⁸

45. La supervision directe a permis au FIDA d'acquérir une expérience de première main des problèmes complexes que pose l'exécution des projets. Les CPM participant à la supervision directe ont acquis non seulement des connaissances sur les projets qu'ils supervisent directement mais également une vue plus globale du portefeuille des projets bénéficiant de l'appui du FIDA dans le pays. Ils appréhendent donc mieux les rapports qui existent entre les principaux sous-secteurs du développement agricole et rural et leurs priorités relatives dans le contexte national, ce qui leur permet de repérer des points communs sur lesquels il convient d'entamer un dialogue avec les décideurs.

46. Étant donné que les CPM connaissent bien les principaux axes et le détail de la conception de leurs projets, ainsi que les grandes orientations du FIDA, ils sont plus à même (que leurs homologues des institutions coopérantes) d'ajuster la conception au plus près en cours d'exécution. Pour cette

⁸ Voir l'annexe V pour les détails concernant les projets.

raison, les projets directement supervisés permettent de faire face dans les plus brefs délais aux nouvelles difficultés techniques et institutionnelles qui se posent. Durant l'exécution du projet, certaines questions apparemment très banales peuvent entraîner des perturbations faute d'y apporter des réponses immédiates. La supervision directe a permis aux CPM d'être rapidement alertés sur l'apparition de nouveaux problèmes et même de concevoir des méthodes de gestion des risques pour éviter de devoir recourir ultérieurement à des techniques de gestion de crise. Dans l'ensemble, des enseignements précieux ont été tirés des premières années de la mise en œuvre de ce programme pilote et les CPM ont indiqué qu'ils souhaitaient une formation supplémentaire pour acquérir des compétences particulières sur des questions d'ordre social. Dans le même temps, l'examen du portefeuille effectué en 2003 a une nouvelle fois confirmé qu'il existait une concurrence croissante entre le temps et les ressources financières allouées aux projets directement supervisés, et les autres responsabilités des CPM, des divisions régionales et de la Division gestion des programmes.

47. Le Bureau de l'évaluation du FIDA réalisera en 2004 une évaluation à mi-parcours du programme de supervision directe. Toutefois, le rapport sur l'évaluation des modalités de supervision des projets bénéficiant de l'appui du FIDA, préparé par OE en 2003, contenait également des constatations intéressantes sur les projets directement supervisés. S'agissant des modalités futures de supervision, il relevait que les deux tiers (65%) du personnel du FIDA considéraient que la supervision directe était préférable. Pour le groupe des CPM actuellement chargés de la supervision directe des projets pilotes, cette proportion allait jusqu'à 80%. Ces CPM avaient tout à fait conscience de la charge supplémentaire de travail que représentait la supervision directe et des difficultés posées par la mobilisation des ressources nécessaires, mais la plupart d'entre eux se disaient satisfaits et stimulés professionnellement par ce travail. Ils se disent convaincus de son utilité pour parvenir à une supervision de meilleure qualité et, finalement, de meilleurs résultats sur le terrain (voir EC 2003/35/W.P.2, paragraphe 29).

48. Le rapport d'évaluation mentionne en outre que, dans l'optique des responsables des projets, la supervision directe par le FIDA semble très utile pour les raisons suivantes:

- la participation directe des CPM qui élimine l'ambiguïté qui régnait quant aux rôles respectifs du FIDA et de l'institution coopérante;
- des consultations plus efficaces avec les gouvernements et une influence plus importante sur les décideurs;
- une réponse généralement plus rapide aux demandes émanant des projets;
- des équipes plus étoffées et des missions de supervision plus fréquentes semblent avoir apporté des services de meilleure qualité aux projets concernés (Ibid, paragraphe 21).

VI. MÉCANISME FLEXIBLE DE FINANCEMENT

49. Au milieu des années 90, la tendance à la décentralisation des administrations publiques a rendu nécessaire des investissements importants dans le renforcement des capacités qui a appelé un engagement d'une durée supérieure à la durée moyenne des projets. Le Conseil d'administration a donc été amené à approuver en 1998 le mécanisme flexible de financement (MFF), en particulier pour financer des projets à forte dimension participative visant à renforcer les capacités et les institutions. De manière générale, les projets financés au titre du MFF regroupent les caractéristiques ci-après:

- une conception progressive et évolutive des projets;
- une période de prêt plus longue répartie en plusieurs phases;
- la définition de conditions préalables clairement définies ou "déclencheurs" permettant d'embrayer sur la phase d'exécution suivante.

50. À la fin de 2003, 20 prêts avaient été approuvés au titre du MFF – sept pour la région Asie/Pacifique, cinq pour la région Afrique I, trois pour la région Afrique II, trois pour la région ALC, et deux pour la région POAN. Mais le statut du **deuxième programme de développement agricole de la zone orientale**, au **Bhoutan**, ayant été modifié à la soixante-dix-neuvième session du Conseil d'administration du FIDA (EB 2003/79/R.23), le nombre total de projets MFF dans le portefeuille est passé à dix-neuf. Le FIDA a examiné en 2002 la situation de projets MFF en cours et en a présenté les résultats au Conseil d'administration en septembre de la même année (EB 2002/75/R.26 et EB 2002/76/R.8/Rev.1).

51. En 2003, deux des projets MFF dont la fin de la première phase approchait ont été examinés par les divisions régionales concernées. Il s'agit du **programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural au Cap-Vert** et du **projet de développement des ressources communautaires et de l'infrastructure d'Umutara, au Rwanda**.

52. Le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural au Cap-Vert a atteint, après trois ans d'exécution, des résultats significatifs dans les domaines de la mobilisation et de l'organisation des communautés notamment les suivants: les populations pauvres (essentiellement des femmes) ont effectivement été ciblées; plus de 400 microprojets ont été mis en œuvre; et cinq commissions régionales de partenariat ont été créées et sont désormais juridiquement reconnues. Des partenariats ont été instaurés avec d'autres acteurs locaux pour le cofinancement et la fourniture de services, ainsi qu'avec des ONG portugaises et des associations locales de développement. Les principaux défis qu'il convient de relever durant la deuxième phase sont: la consolidation des processus mis en place par rapport à l'expansion géographique; l'amélioration de la durabilité et de la qualité des microprojets; le passage à une optique de développement à long terme dans le choix des microprojets; et le renforcement des associations communautaires et des commissions régionales de partenariat.

53. Au Rwanda, le projet de développement des ressources communautaires et de l'infrastructure d'Umutara a démarré il y a trois ans environ, mais a enregistré un retard de ses activités, y compris dans la préparation des plans de travail, des activités techniques sur le terrain et les opérations de recrutement et de financement. Les partenaires d'exécution de ce projet (également appelés les prestataires de services) se classent dans quatre groupes dont la coordination est assurée par une petite unité de coordination du projet. Les problèmes rencontrés durant l'exécution ont les causes ci-après: absence d'une bonne compréhension du projet en raison de la diversité des niveaux de compétences et des ressources des partenaires d'exécution; manque de personnel à l'Unité de coordination du projet; départ imprévu du coordinateur du projet au début de 2002. Le gouvernement a néanmoins pris les mesures requises pour choisir de nouveaux responsables (janvier 2003) et pour changer de ministère de tutelle, qui n'est donc plus le ministère des finances mais celui des collectivités locales. Compte tenu de cette évolution positive, l'exécution a déjà pu reprendre. La première mission d'examen conjointe FIDA/Gouvernement rwandais chargée d'évaluer la performance du projet et l'évolution des "déclencheurs" a recensé les domaines dans lesquels les choses pouvaient encore être améliorées: i) harmonisation des dispositions relatives à l'exécution avec la nouvelle politique de décentralisation arrêtée par le gouvernement; ii) ajustement des composantes des projets et création de fonds d'investissement pour financer les plans locaux de développement; iii) décentralisation de l'assistance technique à l'échelon des provinces et des districts et simplification des procédures de recrutement des organismes d'exécution. Une note d'information sera présentée au Conseil d'administration au sujet de ce projet.

VII. DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

54. En 2003, le Conseil d'administration a approuvé une politique révisée du FIDA en matière de dons, à la suite de la décision prise par le Conseil des gouverneurs de porter à 10% la proportion des dons dans le programme de travail. Dans le cadre de cette politique, l'allocation des ressources du programme de dons du FIDA se fera plutôt sur la base des objectifs (tirés du cadre stratégique du

Fonds) et de l'impact escompté, que sur celle des catégories de bénéficiaires et des postes budgétaires. Les propositions de dons peuvent être spécifiques à un pays ou de portée internationale ou régionale, selon la nature de l'innovation et l'impact prévu. Deux **objectifs stratégiques** sont proposés pour le **programme de dons**, lesquels représentent les domaines prioritaires devant bénéficier des ressources ordinaires sous forme de dons:

- promouvoir des travaux de recherche utiles aux pauvres sur les approches novatrices et les options technologiques pour renforcer l'impact sur le terrain;
- renforcer les capacités utiles aux pauvres des institutions partenaires, y compris les organisations à assise communautaire et les ONG.

La nouvelle politique entrera en vigueur en 2004.

55. En 2003, 70 dons d'assistance technique (DAT) représentant 20,4 millions de USD ont été approuvés ce qui porte le montant total des DAT financés par le FIDA à 463,1 millions de USD depuis 25 ans (tableau 10).

Tableau 10: Récapitulatif des dons d'assistance technique
(en millions de USD)

	1978-2003				2003			
	Nombre de dons	% du total	Montant des dons	% du total	Nombre de dons	% du total	Montant des dons	% du total
Composante des projets	40	2,3	32,4	7,0	0	0,0	0	0,0
Préparation des projets/Fonds d'élaboration des projets ^{a,b}	621	36,1	89,4	19,3	0	0,0	0	0,0
Recherche agricole	216	12,6	172,5	37,3	10	14,3	10,0	49,5
Recherche GCRAI ^c	143	8,3	115,6	25,0	6	8,6	5,7	28,2
Recherche autre que GCRAI	73	4,2	56,9	12,3	4	5,7	4,3	21,3
Autres activités de recherche, de formation et autres ^b	330	19,2	127,6	27,6	34	48,6	8,1	39,6
Mécanisme spécial d'intervention ^b	185	10,8	18,1	3,9	0	0,0	0	0,0
Phase préliminaire de développement et d'essai ^b	52	3,0	4,2	0,9	0	0,0	0	0,0
PCE FIDA/ONG ^d	275	16,0	18,8	4,1	26	37,1	2,3	11,3
Total	1 719	100,0	463,1	100,0	70	100,0	20,4	100,0

^a Le Fonds d'élaboration des projets a été institué en 1995 pour couvrir les coûts de la formulation des projets. Avant 1995, une partie de ces coûts était financée par les dons pour la préparation des projets.

^b Depuis la création du Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP), ces catégories ne font plus partie des dons relevant du Programme ordinaire. Le MFDP a été créé en marge du Programme de travail et budget administratif du FIDA pour financer les dépenses afférentes à la conception et à l'exécution de projets et programmes appuyés par des prêts et des dons.

^c Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale.

^d Programme de coopération élargie FIDA/ONG.

56. Un montant total de 10,0 millions de USD est allé aux dons de recherche, soit 5,7 millions de USD à des programmes de recherche par l'intermédiaire de cinq centres bénéficiant du soutien du GCRAI et 4,3 millions de USD à trois autres centres de recherche agricole (non soutenus par le GCRAI). Les dons de recherche se concentrent plus nettement en aval autour de l'adaptation participative communautaire de l'innovation rurale et de l'adoption accélérée de technologies utiles aux pauvres dotés de ressources limitées. Les aides continuent de renforcer les capacités des systèmes nationaux de recherche agricole (NARS) pour l'adaptation et la diffusion dans de nombreux pays de techniques utiles aux pauvres (les évaluations des DAT à la recherche agricole conduites par le Bureau de l'évaluation et des études figurent dans le document EC/2002/31/W.P.2).

57. Au cours de la période considérée, 17 des DAT du portefeuille ont été coordonnés et supervisés par la Division consultative technique, la plupart des autres l'ayant été par les divisions régionales du FIDA. La gestion des DAT régionaux, qui bénéficient de fonds supplémentaires provenant de donateurs bilatéraux, continue de servir de catalyseur pour améliorer l'exécution et les performances du portefeuille de prêts du FIDA. Le financement sous forme de dons a été un élément primordial

pour: i) lancer des activités pilotes novatrices; ii) renforcer les capacités d'exécution des projets aux niveaux national, sous-régional et régional; iii) privilégier la création de savoirs et les processus de gestion au sein du FIDA et en collaboration avec un large éventail d'acteurs et de partenaires de développement; iv) favoriser la concertation et les partenariats. Les dons régionaux sont conçus sur mesure en fonction des paramètres spécifiques des portefeuilles de prêts régionaux. Tous les dons ont des caractéristiques qui les inscrivent dans le Cadre stratégique pour 2002-2006 et dans les stratégies régionales. L'annexe II indique comment les **activités régionales ne relevant pas d'un prêt sont affectées à l'appui du portefeuille de prêts.**

VIII. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2003-2006 POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

58. **Généralités.** Le Plan d'action 2003-2006 pour l'instauration de l'égalité hommes-femmes dans les opérations du FIDA a été approuvé par le Conseil d'administration en avril 2003. Il fixe un cadre commun pour appliquer des stratégies régionales spécifiques et intégrer le souci d'égalité entre les sexes dans tous les aspects du travail du FIDA. Il énumère 25 initiatives, assorties d'échéances précises, dans trois domaines d'action: i) obtention d'un impact dans le cycle de projets; ii) renforcement du rôle de catalyseur du FIDA: concertation et partenariats, apprentissage et innovation, iii) obligation de responsabilité et suivi.

59. **Ciblage stratégique.** L'exécution des projets en cours et l'orientation des investissements à venir illustrent la triple démarche appliquée par le FIDA pour promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, à savoir: aider les femmes à avoir accès aux biens et ressources de base et à en conserver la maîtrise; faire en sorte que les femmes participent plus largement à la vie publique et soient mieux représentées dans les institutions locales; améliorer le bien-être des femmes et alléger leur charge de travail. Il se confirme à la lumière des projets exécutés que l'émancipation économique – par la création d'entreprises génératrices de revenus et de microfinancements – est en règle générale la principale passerelle pour améliorer les relations entre les deux sexes et les capacités de décision. Accroître le rôle décisionnel des femmes dans les affaires de la collectivité et les institutions locales reste toutefois une tâche difficile.

60. **Obligation de responsabilité et suivi.** Des progrès considérables ont été enregistrés dans ce domaine en 2003, avec l'introduction de la problématique hommes-femmes, l'ajout de rubriques distinctes sur l'égalité entre les sexes et l'émancipation des femmes dans les fiches sur l'état d'avancement des projets, et l'achèvement de l'enquête initiale (Action 22 du Plan d'action) (voir annexe VI). Une étude financée par un don de l'Italie a évalué la nécessité de mobiliser des fonds additionnels en plus du budget ordinaire du FIDA. Il en ressort que les ressources existantes donnent certes beaucoup de moyens, mais qu'il en faut davantage pour pouvoir intervenir dans de nouveaux domaines et accélérer l'exécution du plan d'action pour l'égalité entre les sexes.

61. **Obtention d'un impact dans le cycle de projets.** Avec le nouveau mode de présentation, 75% des fiches sur l'état d'avancement des projets de 2003 précisent la participation de chaque sexe aux activités et aux avantages qui en découlent (contre 31% en 2002). Les responsables de programmes pays estiment que l'intégration de la problématique hommes-femmes s'est faite "sans difficultés majeures". En ce qui concerne les points faibles et les points forts des projets, les fiches de 2003 confirmer les conclusions de l'enquête initiale portant sur l'ensemble du cycle de projets, depuis la phase du COSOP jusqu'à celle de l'évaluation. Malgré la forte participation des femmes aux activités des projets bénéficiant de l'appui du FIDA, les points suivants restent à améliorer: rôle des femmes dans les prises de décision au niveau des projets; prise en compte des facteurs de sexe dans le suivi et l'évaluation; supervision différenciée par sexe; concertation. Les rapports d'examen des portefeuilles régionaux citent un certain nombre d'éléments qui conditionnent l'exécution des projets dans un sens favorable à l'égalité entre les sexes:

- des hauts responsables gouvernementaux conscients de la nécessité d'établir et de communiquer des statistiques ventilées par sexe et des responsables de projets capables d'intégrer la problématique hommes-femmes dans leur réflexion (Europe centrale et orientale et Nouveaux États indépendants);
- un ciblage sur les femmes qui ne crée pas de conflits avec les hommes (Ouganda);
- l'acquisition de compétences sur les questions d'égalité et de parité dans les unités de gestion de projet (UGP) pendant la phase d'exécution afin de remédier aux lacunes dans ce domaine (**Projet de développement agricole et de gestion des ressources à l'initiative des collectivités au Belize et Projet de gestion des ressources naturelles dans la sierra méridionale au Pérou**);
- introduction de mesures d'action positive si nécessaire (**Projet de développement économique des communautés rurales pauvres au Chili**);
- progressivité de l'approche dans les contextes culturels sensibles (nord du Pakistan et certains pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord);
- déploiement de personnel féminin sur le terrain, partenariats effectifs et sensibilité de l'UGP aux rapports de force hommes-femmes sur le terrain (Proche-Orient et d'Afrique du Nord).

62. Le rôle des femmes s'est avéré déterminant dans les programmes de consolidation de la paix et de relèvement économique après des conflits (par exemple au Rwanda et au Salvador). Les divisions régionales responsables de programmes pour l'égalité hommes-femmes financés au moyen de dons (en particulier Proche-Orient et Afrique du Nord, Nouveaux États indépendants, pays Amérique latine et Caraïbes, Afrique de l'Ouest et du Centre) s'emploient à renforcer les capacités et à fournir une assistance technique, notamment lors des deux moments critiques que sont la phase préparatoire et la phase de démarrage pour la bonne prise en compte de la dimension hommes-femmes durant l'exécution des projets.

63. **Le rôle du FIDA en tant que catalyseur: concertation et partenariats.** Les partenariats sont indispensables pour mobiliser l'initiative en faveur de l'égalité entre les sexes et de l'émancipation des femmes. Malgré des effectifs et des ressources limités, le FIDA a continué de plaider la cause des femmes dans les grandes enceintes internationales. La table ronde intitulée "Les femmes en tant que moteur du changement" organisée à l'occasion du 25^e anniversaire du FIDA a réuni un large éventail de délégués de pays, d'organisations multi- et bilatérales et d'ONG, qui ont entériné la démarche du Fonds et souscrit à la nécessité de promouvoir les échanges culturels à tous les niveaux. Une déclaration du FIDA a été diffusée lors de la rencontre organisée par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme dans le cadre de la réunion préparatoire du Conseil économique et social, le 30 avril 2003. En juin 2003, une note de synthèse sur l'accès des femmes à la terre a été présentée à une réunion organisée par la Coalition internationale pour l'accès à la terre en marge du débat de haut niveau du Conseil économique et social sur la promotion d'une approche intégrée du développement rural. Le mémorandum d'accord signé avec UNIFEM-Afrique concerne très précisément la création de capacités de leadership parmi les femmes rurales. Il corrige l'une des faiblesses mises en exergue dans l'enquête initiale et dans les rapports sur les portefeuilles régionaux, à savoir l'absence de pouvoir décisionnel et de représentation politique pour les femmes. À l'initiative conjointe du FIDA, du Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de la Coalition internationale pour l'accès à la terre, l'article 14 (accès des femmes à la terre) de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a fait l'objet d'une étude qui donne aujourd'hui un outil utile pour faire valoir les droits des femmes. D'autres partenariats concernent des pays précis, tels l'Accord avec le Comité des politiques de développement

(ONU) en faveur de la création d'entreprises par les femmes au Rwanda, l'Accord de partenariat avec la banque syrienne coopérative de crédit agricole, l'Accord conclu avec le ministère de l'agriculture de Bosnie-Herzégovine pour la réalisation d'une enquête sur la condition des femmes rurales en prélude à la formulation d'une stratégie de développement.

64. **Apprentissage et innovation:** Le plan d'action pour l'égalité entre les sexes devrait renforcer la capacité du FIDA à centraliser et partager les savoirs sur la participation des hommes et des femmes au développement. Le site Web du FIDA, repensé et mis à jour avec de nouvelles contributions, est devenu un important outil pour faire connaître les grandes orientations du FIDA et les progrès de son apprentissage sur le terrain. La réflexion approfondie menée sur les thèmes de l'apprentissage et de l'innovation dans le cadre des DAT régionaux pour l'égalité entre les sexes a débouché sur l'organisation de deux ateliers thématiques en Amérique latine, l'un sur les femmes et la microentreprise, l'autre sur la problématique hommes-femmes et la gestion des ressources naturelles. Un Projet du FIDA au Népal a donné lieu à une étude financée par le Fonds, intitulée "L'entrée des femmes dans l'univers masculin de la foresterie: une stratégie pour le secteur?", qui a été présentée à la Conférence mondiale sur les forêts en septembre 2003. Elle a eu pour effet de sensibiliser un public plus large à l'importance des baux forestiers pour les pauvres, en particulier pour les paysannes des communautés défavorisées, et ses conclusions sont maintenant utilisées pour plaider à l'échelle des pays en faveur de l'accès des femmes pauvres aux concessions forestières.

Liste des rapports d'achèvement de projet reçus en 2003

Région	Pays	Code du projet	Nom du projet
PA	République centrale africaine	290	Projet de développement rural de la zone de savanes à vocation vivrière
PA	Ghana	466	Projet en faveur des petites entreprises rurales
PA	Sao Tomé et Principe	340	Programme national d'appui aux petits producteurs
PF	Burundi	463	Projet de gestion des ressources rurales de la province de Ruyigi
PF	Lesotho	468	Projet de financement rural et d'appui aux entreprises
PF	Madagascar	1020	Projet d'appui au programme Environnement (deuxième phase)
PF	Mozambique	334	Projet de pêche artisanale dans la province de Nampula
PF	Swaziland	323	Projet de développement agricole des petites exploitations
PF	Tanzanie	489	Projet relatif à des initiatives paysannes dans la région de Mara
PF	Zambie	430	Programme d'irrigation et d'hydraulique paysannes
PI	Inde	325	Projet de crédit rural dans le Maharashtra
PI	Inde	349	Projet de développement tribal participatif dans l'Andhra Pradesh
PI	Corée, R.D.P. de	487	Projet de développement de la sériciculture
PI	Népal	250	Projet de mise en valeur des ressources forestières et fourragères sous bail dans le Moyen Pays
PI	Sri Lanka	283	Deuxième projet de développement rural intégré de Badulla
PI	Viet Nam	1007	Projet de conservation et de valorisation des ressources agricoles dans la province de Quang Binh
PL	Brésil	344	Projet de soutien aux familles à faible revenu dans la Région semi-aride de l'État de Sergipe
PL	El Salvador	322	Projet de réhabilitation et de développement dans les Régions dévastées par la guerre du Département de Chalatenango
PN	Soudan	465	Projet de services agricoles du Nil blanc
PN	Yémen	330	Projet de protection de l'environnement de la Tihama
Total			20 projets

ACTIVITÉS RÉGIONALES AUTRES QUE DE PRÊT À L'APPUI DU PORTEFEUILLE DE PROJETS

A. Renforcement des capacités, développement institutionnel et sensibilisation des pouvoirs publics

1. Dans toutes les régions, le renforcement des capacités est l'aspect essentiel de l'assistance fournie sous forme de dons. L'appui fourni au Réseau des organisations agricoles paysannes de l'Afrique de l'Ouest entend renforcer cet organisme fédérateur pour qu'il développe l'autonomie des organisations agricoles nationales dans dix pays de la région. Ce réseau a pour objet de favoriser les petits systèmes d'agriculture écologiquement viables et d'encourager la concertation avec les pouvoirs publics, à l'échelle nationale et régionale. De même, l'assistance accordée au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique met l'accent sur la concertation à l'échelle régionale, la sensibilisation des petits exploitants et la participation de la société civile, aux niveaux national et régional. Trois consultations régionales ont été financées par le fonds supplétif italien pour le renforcement de l'infrastructure et les communications.

2. Depuis le milieu de 2002, la Division Afrique II s'emploie à participer de manière plus dynamique au processus du DSRP dans les pays de la région. Elle entend ainsi s'assurer que, dans le document du DSRP lui-même les méthodes d'exécution préconisées i) soient bien orientées sur les questions se rapportant à la réduction de la pauvreté rurale, et ii) favorisent l'adoption de politiques, stratégies et activités appropriées à l'appui de la réduction de la pauvreté rurale. À l'aide de fonds supplétifs des gouvernements italien et néerlandais, complétés par des ressources du budget ordinaire du FIDA, un responsable des programmes a été recruté et une série d'activités ont été lancées dans trois domaines distincts: i) une étude approfondie sur dossier des processus et de la teneur des DSRP dans les pays de la région; ii) l'élaboration de programmes de pays dans un nombre limité de pays prioritaires (Madagascar, Mozambique, Rwanda et Tanzanie); et iii) une campagne de sensibilisation des milieux internationaux, dont l'objet est d'engager un dialogue de fond sur les DSRP avec la communauté internationale.

3. Dans la région Asie et Pacifique, le programme visant à améliorer la création de revenus à l'intention des communautés forestières a pour objet de favoriser des moyens de subsistance plus durables pour les femmes pauvres défavorisées sur le plan social et les minorités ethniques tributaires des ressources forestières en Asie. L'activité centrale de ce programme est de promouvoir la recherche-action participative en collaboration avec les partenaires nationaux et les communautés locales. Il étudiera comment des organisations sociales locales plus fortes et la création de coalitions peuvent améliorer les possibilités de revenu et les avoirs des pauvres en milieu rural. Le programme concentrera ses activités sur six pays d'Asie: Chine, Inde, Indonésie, Népal, Philippines et Viet Nam.

4. Compte tenu des réalisations de la première phase, la région ALC a appuyé en 2003 la deuxième phase du programme d'appui aux institutions et aux actions gouvernementales visant à réduire la pauvreté rurale dans la zone du Marché commun du Cône Sud. Cette deuxième phase aura quatre objectifs principaux, à savoir: i) consolider l'unité de coordination régionale pour en faire un centre de concertation avec les pouvoirs publics et recenser les possibilités économiques s'offrant aux petits exploitants; ii) renforcer le partenariat avec les principales organisations des donateurs internationaux; iii) encourager la convergence des politiques économiques, commerciales et agricoles; et iv) continuer à venir en aide aux projets bénéficiant de l'aide du FIDA en créant de nouvelles possibilités d'échanges et de commercialisation.

B. Mise au point et diffusion des technologies

5. L'approche multidisciplinaire du développement rural a également influé sur la planification des activités régionales de recherche. La stratégie régionale de recherche agricole de la Division Afrique I est en cours de révision en vue de prendre en compte la nécessité d'adopter une approche

ANNEXE II

participative de la recherche et de la vulgarisation. Deux nouveaux DAT de 1 million de USD chacun ont été approuvés pour la recherche et la formation agricoles en faveur de centres internationaux bénéficiant de l'appui du CGRAI, à savoir: i) l'Institut international d'agriculture tropicale, pour la mise au point de technologies sur un mode participatif ainsi que la diffusion et l'adoption de la culture du niébé pour lutter contre la pauvreté en Afrique de l'Ouest; ii) l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest, pour l'adoption et la diffusion participatives des technologies dans les systèmes d'exploitation basés sur le riz. L'un et l'autre de ces dons sont accordés à des programmes dont les premières phases ont donné des résultats satisfaisants. Le premier entend poursuivre l'appui accordé au portefeuille de prêts au Burkina Faso, au Mali et au Niger et le second en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Ghana et en Gambie.

6. Le programme de DAT financé par le FIDA et exécuté par la FAO qui concerne le programme de stages pratiques d'agriculture sur le terrain a joué un rôle important pour élaborer un modèle régional de stage adapté à l'Afrique orientale (Kenya, Tanzanie et Ouganda). Ce programme, au lieu de se limiter à la gestion intégrée des ravageurs, a mis au point une approche plus globale connue sous le nom de système de gestion intégrée de la production et des ravageurs qui a permis aux agriculteurs de définir leurs propres priorités en matière d'apprentissage. Les trois pays hôtes souhaitent de plus en plus faire de la méthode des stages d'agriculture sur le terrain une composante de leur système national de vulgarisation. En conséquence, au cours du premier semestre de 2003, la Division Afrique II a travaillé avec la FAO pour mettre au point un programme de suivi financé par des DAT. Ce nouveau programme, qui a été approuvé par le Conseil d'administration en septembre 2003, entend renforcer les moyens de subsistance des paysans en Afrique orientale et australe en reproduisant des modèles à large assise et de faible coût pour instruire et démarginaliser les agriculteurs.

7. Le DAT accordé à l'Institut international de recherche sur le riz à l'appui de la recherche dans les zones exposées aux inondations de l'Asie du sud et du sud-est est mis en œuvre par le biais d'une recherche adaptative participative en exploitation. Ce programme a validé de nouvelles technologies rizicoles pour accroître le revenu des agriculteurs dans les écosystèmes agricoles marginaux. Un atelier a été organisé en Thaïlande en janvier 2003 pour passer en revue l'exécution et un atelier final est prévu au Viet Nam en 2004. S'agissant des résultats par rapport à ceux de l'année dernière, toute une gamme de techniques de culture du riz boro, de techniques intégrées de culture du riz boro et du riz d'eau profonde, et de systèmes de culture du riz ont été mis à l'essai et intégrés dans des modules pour diffusion en Inde, au Bangladesh et au Viet Nam.

8. Les principaux bénéficiaires du programme de renforcement de la sécurité alimentaire dans la région de la vallée du Nil et de la mer Rouge, financé par un DAT approuvé par le Conseil d'administration en avril 2002, sont les communautés agricoles dépourvues de ressources d'Égypte, d'Éthiopie et du Soudan. Les résultats escomptés de ce programme sont notamment les suivants: l'amélioration des cultivars de céréales et de légumineuses vivrières à haut rendement et résistant à la sécheresse; la conservation de l'humidité des sols; l'évaluation de nouvelles technologies; et le développement des systèmes nationaux de recherche agricole par le biais de la formation de leur personnel afin qu'ils poursuivent le travail après l'achèvement du programme. Dans le cadre du partenariat établi entre le FIDA et le Gouvernement italien en Europe du Sud-Est, des arrangements ont été conclus en vue de créer un système d'accès aux marchés pour les agriculteurs de la zone des Balkans. Ce dispositif financera au départ des activités menées dans trois pays du sud-est des Balkans dans le cadre de projets d'investissement financés par le FIDA en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine.

C. Partage de l'information et des connaissances

9. L'objectif général est d'aider les projets et programmes financés par le FIDA à devenir plus efficaces en ce qui concerne la capitalisation et le partage des enseignements et de l'expérience du

développement rural, en particulier dans l'intérêt des communautés pauvres, essentiellement au moyen des modes de communication électronique. Des programmes régionaux visant à continuer des réseaux, financés par des DAT, ont amélioré l'accès des ruraux pauvres aux savoirs locaux, aux innovations, aux technologies et aux marchés. Ils jouent un rôle catalytique dans la diffusion des connaissances et des enseignements par le biais des réseaux locaux, nationaux et régionaux en vue de reproduire éventuellement, y compris à plus grande échelle, les interventions et de faire évoluer les grandes orientations.

10. FIDAMERICA, le plus ancien programme de ce type au FIDA, a démarré dans la région ALC et en est actuellement à la troisième phase de ses opérations. Il a permis de fournir un accès à peu de frais à une information de grande qualité aux projets bénéficiant de l'aide du FIDA, aux organisations rurales, au secteur privé, aux organismes publics et à la communauté des donateurs. Le réseau ENRAP (mise en réseau électronique de projets ruraux en Asie et dans le Pacifique) – Phase II, englobe maintenant huit pays (Chine, Inde, Laos, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka et Viet Nam) de la région Asie et Pacifique. La première phase de FIDAFRIQUE a essentiellement porté sur la mise en place de l'infrastructure informatique et de télécommunication en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Au cours de la deuxième phase, le travail se poursuivra sur les questions de la connectivité et du renforcement des capacités régionales. En outre, ce réseau commencera à préparer et à diffuser des renseignements thématiques dans deux grands domaines – le développement rural et la gestion des projets.

D. Prise en compte de la problématique hommes-femmes

11. Les ressources de certains fonds spéciaux ont complété les DAT accordés par le FIDA au titre de son budget ordinaire pour lancer la réalisation d'études, fournir un appui et organiser des ateliers en vue de renforcer la prise en compte effective de la problématique hommes-femmes dans toutes les activités. Les objectifs de ces programmes étaient de renforcer les initiatives prises par les projets bénéficiant de l'appui du FIDA, de transformer les relations entre les sexes dans les zones d'intervention, de fournir des possibilités d'accès plus équitables aux ressources du projet, d'élaborer des méthodologies d'analyse ventilée par sexe, d'établir la concertation avec les pouvoirs publics sur les questions se rapportant à la problématique hommes-femmes et de tirer les enseignements des projets.

12. En collaboration avec le programme d'analyse des questions socioéconomiques et des conditions spécifiques de chaque sexe de la FAO, et avec l'aide de fonds supplétifs norvégiens, la Division Afrique I a organisé au Sénégal en mai 2003 un atelier de formation à l'intention du personnel des projets du Cap-Vert, de la Guinée et du Sénégal sur la prise en compte de ce souci d'égalité entre les sexes dans toutes les activités. Avec l'appui de fonds supplétifs du Japon et des Pays-Bas, ainsi que de contributions du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, des évaluations de l'impact sur les deux sexes des activités de cinq projets ont été effectuées, au Bangladesh, au Cambodge, en Chine, en Indonésie et au Viet Nam. Le programme régional de renforcement des stratégies destinées à promouvoir l'égalité hommes-femmes dans les projets financés par le FIDA en Amérique latine et dans les Caraïbes (PROGENDER), financé par un DAT, met l'accent sur la formation, les publications et l'appui à la conception et à l'exécution des projets. Il fournit également une assistance technique au personnel des projets, aux consultants et au personnel des institutions coopérantes sur l'application des outils et des méthodologies servant à l'analyse des questions se rapportant à la problématique hommes-femmes.

13. Outre le DAT dont il bénéficie, le programme d'intégration de la problématique hommes-femmes dans la région POAN a également été appuyé par des fonds spéciaux italiens et japonais. Ce programme recense, en collaboration avec les divers projets, les principales activités dont l'objet est d'améliorer le ciblage des femmes rurales et l'impact sur ces dernières. Ces activités sont notamment les suivantes: mise au point d'un programme de formation sur l'équité entre les sexes à l'intention des

agents de terrain et des membres des communautés; recrutement de personnel féminin de terrain supplémentaire; diversification des thèmes de la vulgarisation et des méthodes de transmission; renforcement des organisations communautaires féminines en leur accordant des dons pour démarrer leurs activités; et adoption de mesures économiques et sociales pour améliorer l'accès des femmes pauvres aux services publics, notamment à l'eau potable et à l'éducation. Avec l'aide de fonds supplétifs allemands, un programme parallèle a été élaboré pour la sous-région CEI de la région POAN.

E. Finance rurale

14. L'appui accordé à l'Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA) est directement en rapport avec la stratégie opérationnelle du FIDA. Le Cadre stratégique 2002-2006 et les stratégies régionales des deux régions Afrique soulignent que l'accès aux services financiers est un aspect central de l'émancipation économique des ruraux pauvres. L'AFRACA occupe une position sans égale pour servir de partenaire de développement au FIDA dans le domaine de la finance rurale en Afrique subsaharienne. Les membres de l'AFRACA, qui sont des banques centrales, des banques commerciales, des coopératives, des banques de développement et des institutions de microfinancement, sont très utiles pour développer l'ensemble du système de financement rural dans les pays africains. Leurs différentes réunions sont pour divers types d'institutions l'occasion de se rencontrer et de mettre en commun leur expérience.

15. L'AFRACA a fait de grands progrès pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de l'assistance fournie par le FIDA sous forme de dons. Elle privilégie désormais des thèmes de recherche très précis qui sont examinés durant les ateliers régionaux et sous-régionaux, dont les conclusions paraissent dans ses publications; elle a ainsi pu diffuser plus largement les pratiques et produits financiers novateurs auprès des organisations membres. Elle a mis en oeuvre un programme complet de renforcement des capacités comprenant des ateliers, des séminaires de formation et des visites d'échange entre organisations membres. Des ateliers spéciaux ont été consacrés à la fourniture des services financiers aux femmes rurales. Un forum de la microfinance a été créé pour travailler sur certains aspects particuliers de la fourniture des services de microfinancement.

16. Le programme régional de renforcement des capacités des systèmes de microcrédit, dans la région ALC, est exécuté par la Fondation pour l'assistance communautaire internationale. Les enseignements qui en sont tirés sont transmis aux projets bénéficiant de l'appui du FIDA par le biais du réseau FIDAMERICA (voir le paragraphe 10), dans le cadre du programme se rapportant au partenariat pour l'acquisition de connaissances sur la microfinance.

F. VIH/sida

17. Les activités de préévaluation d'un programme visant à atténuer l'impact du VIH/sida sur les populations rurales en Afrique orientale et australe, financé par un fonds spécial allemand, ont démarré au Mozambique et en Tanzanie. En collaboration avec les projets en cours bénéficiant de l'appui du FIDA, l'objectif de ce travail préalable est de dialoguer sur un mode participatif avec les communautés et les ménages ruraux pour comprendre les facteurs qui les rendent vulnérables au VIH, et pour définir et développer un nombre limité d'activités de prévention et d'atténuation des effets du VIH/sida. En Afrique de l'Ouest et du Centre, le FIDA s'efforce de créer des partenariats avec des donateurs travaillant dans le domaine de la santé et avec des ONG spécialisées. En matière d'atténuation des effets du VIH, l'avantage comparatif des projets financés par le FIDA tient à leur forte pénétration des communautés rurales, qui pourrait en faire des moyens efficaces de lutte contre l'épidémie.

PROJETS DIRECTEMENT SUPERVISÉS PAR LE FIDA

Région	Pays	Cote du projet	Titre du projet/programme	Conditions de prêt	Type de projet	Approbation par le Conseil d'administration	Signature du prêt	Entrée en vigueur du prêt
PA	Bénin	1028	Projet de microfinancement et de commercialisation	F	Crédit et services financiers	22/04/1998	03/07/1998	04/05/1999
PA	Gambie	1100	Projet de financement rural et d'initiatives communautaires	F	Crédit et services financiers	02/12/1998	18/02/1999	14/07/1999
PA	Mali	1089	Programme de fonds de développement en zone sahélienne	F	Mécanisme flexible de financement	02/12/1998	19/02/1999	14/10/1999
PF	Ouganda	1060	Programme d'appui à l'aménagement des districts	F	Développement rural	10/09/1998	11/02/2000	24/05/2000
PF	Zambie	1108	Programme de promotion des entreprises paysannes et de commercialisation	F	Développement rural	09/12/1999	16/02/2000	07/11/2000
PF	Zimbabwe	1051	Programme d'appui à l'irrigation paysanne	F	Irrigation	02/12/1998	17/02/1999	14/09/1999
PI	Bangladesh	1029	Projet de diversification et d'intensification de l'agriculture	F	Développement agricole	29/04/1997	29/05/1997	04/12/1997
PI	Inde	1063	Programme de développement en faveur des populations tribales de Jharkhand-Chattisgarh	F	Développement rural	29/04/1999	13/03/2001	21/06/2001
PI	Indonésie	1112	Programme de développement intégré participatif en zone non irriguée dans le contexte de l'après-crise	F	Mécanisme flexible de financement	04/05/2000	21/06/2000	31/01/2001
PL	Brésil	1101	Projet de développement durable à l'intention des colonies issues de la réforme agraire dans la zone semi-aride de la région du Nord-Est	O	Crédit et services financiers	03/12/1998	10/10/2000	21/12/2000
PL	République dominicaine	1068	Projet de mise en valeur de la région du Sud-Ouest-Phase II	I	Développement rural	03/12/1998	19/01/1999	05/04/2000
PL	Pérou	1044	Programme de modernisation agricole au niveau local	O	Recherche/vulgarisation/ formation	04/12/1997	07/12/1999	17/10/2000
PN	Arménie	1038	Projet de services agricoles dans le Nord-Ouest	F	Développement agricole	04/12/1997	05/12/1997	14/04/1998
PN	Gaza et Cisjordanie	1079	Programme de gestion participative des ressources naturelles	F	Développement rural	23/04/1998	07/05/1998	01/02/2000
PN	Soudan	1045	Projet de développement rural dans le Kordofan-Nord	F	Développement rural	28/04/1999	14/07/1999	14/06/2000

Notes:

F = particulièrement favorables

I = intermédiaires

O = ordinaires

PRINCIPAUX THÈMES DES RAPPORTS D'ACHÈVEMENT DE PROJET

A. Sécurité alimentaire

1. L'amélioration de la sécurité alimentaire a été évaluée de la manière suivante: i) évolution positive de la sécurité alimentaire des ménages; ii) amélioration de la technologie agricole et des méthodes de culture; iii) amélioration de la production agricole à l'aune de l'accroissement de la superficie cultivée, de l'augmentation des rendements et de l'évolution de la structure de la production et iv) augmentation du revenu tiré des activités agricoles et extra-agricoles.

2. En **Inde**, les communautés tribales restent le segment le plus défavorisé de la société du point de vue de la pauvreté, de l'analphabétisme, de la malnutrition, de l'état sanitaire et de l'accès aux services sociaux et techniques. Le **projet de développement en faveur des populations tribales de l'Andhra Pradesh** avait pour objectifs d'assurer la sécurité alimentaire et de maintenir l'équilibre écologique. Il a entraîné une nette augmentation (50%) des revenus des populations tribales grâce à: l'intensification des cultures, l'augmentation des rendements, des améliorations apportées à l'élevage et à l'exploitation forestière, et des activités extra-agricoles. Ce mieux s'est accompagné d'un passage de l'agriculture de subsistance à une agriculture commerciale. L'approche participative à assise communautaire suivie par le projet a pâti d'un manque de ressources pour sensibiliser et former le personnel local.

3. De même, le **projet relatif à des initiatives paysannes dans la région de Mara**, axé sur la sécurité alimentaire, ciblait les régions les plus pauvres de la **Tanzanie**. La composante développement et diversification des cultures a développé la superficie cultivée en utilisant des variétés à haut rendement et des méthodes de production vivrière adaptées. Il en est résulté une augmentation de la production vivrière moyenne des ménages, qui est passée de huit tonnes avant le projet à 17 après son achèvement. La proportion de ménages autosuffisants sur le plan alimentaire est passée de 34% à 50% et celle des ménages tributaires de l'aide alimentaire est tombée de 17% à 7%. Dans le cadre des diverses activités d'appui aux projets, le café semble être une culture de rapport largement adoptée dans trois des quatre districts administratifs de la région de Mara. De plus, il semblerait que cette région ait le potentiel pour devenir l'une des principales régions rizicoles. Toutes les composantes du projet ont donné des résultats satisfaisants, à l'exception de celle qui porte sur l'approvisionnement en intrants. Il a été difficile de trouver de nouveaux distributeurs et de récupérer le produit des ventes auprès des sous-traitants existants.

4. La plupart des bénéficiaires du **deuxième projet de développement rural de Badulla, au Sri Lanka**, ont connu une amélioration de leur revenu, de leur sécurité alimentaire et de la qualité de leurs terres. Ces résultats sont dus à l'intensification de l'activité agricole par le biais de l'irrigation et de l'adoption de techniques de production améliorées, notamment de conservation des sols et de l'eau. Une étude d'évaluation de l'impact a montré que les bénéficiaires ont vu leurs revenus augmenter dans une proportion de 27% en termes réels et qu'ils ont développé leur base de ressources, y compris le logement, les installations concernant l'assainissement et l'eau potable, les biens d'équipement du foyer, les outils agricoles et l'épargne. La mise en place d'un système participatif de planification et d'exécution des activités de développement à partir de la base, dans le cadre duquel les populations pauvres jouent un rôle crucial, est un but qui a été dans une certaine mesure atteint.

5. À **Madagascar**, le **projet de mise en valeur du Haut Bassin du Mandraré** avait les principaux objectifs suivants: contribuer à rendre le pays autosuffisant pour le riz; accroître la production de riz en remettant en état les systèmes d'irrigation et en développant la superficie irriguée; développer les exportations vivrières de la zone d'intervention vers les zones déficitaires; et augmenter les revenus des populations ciblées. Il a atteint, voire même dépassé, ses objectifs puisqu'il a notamment remis en état 3 000 ha de périmètres irrigués, amélioré les rendements et ouvert la zone d'intervention sur les marchés extérieurs moyennant la réparation des routes et des pistes.

6. Le **projet de développement rural de la zone de savanes à vocation vivrière en République centrafricaine**, a pu, malgré des conditions d'intervention difficiles dues aux constantes suspensions et aux troubles intérieurs, contribuer de manière importante à la sécurité alimentaire, non seulement dans la zone d'intervention, mais également dans la capitale, Bangui. Outre la production de cultures traditionnelles, le projet a appuyé la transformation et la commercialisation et encouragé l'introduction de cultures vivrières d'un bon rapport, telles que les oignons et les haricots rouges. Il a contribué à accroître la sécurité alimentaire, à la fois directement en augmentant la disponibilité des produits, et indirectement, en entraînant un accroissement des revenus du groupe cible, y compris des femmes rurales.

7. Au **Soudan**, dans le cadre du **projet de services agricoles du Nil blanc**, 24 des 30 périmètres irrigués, qui desservent 8 500 fermiers, ont été remis en état. Les avantages en ont été une augmentation substantielle de la superficie cultivée et l'adoption d'un ensemble de méthodes de production améliorées. Le rendement du sorgho est passé de quatre à huit sacs par feddan. De nouvelles cultures telles que le sésame, le maïs et le quar ont été introduites dans la zone d'intervention, sous irrigation. Mais le projet a manqué de débouchés. La composante crédit a renforcé les moyens opérationnels des institutions financières de la zone d'intervention et facilité l'accès des groupes les plus pauvres aux ressources financières institutionnelles. L'objectif qui consistait à créer un programme de vulgarisation financé par les fermiers n'a pas été atteint car le gouvernement central a jugé prématuré de privatiser le réseau de pompage.

B. Renforcement des capacités

8. Les projets achevés ont enregistré des résultats particulièrement satisfaisants dans le domaine du renforcement des capacités, en particulier des organisations s'occupant des activités de développement, dont ils ont aidé à développer les moyens structurels et les compétences pour qu'elles puissent appuyer les pauvres et leurs organisations. La décentralisation des entités publiques chargées du développement rural a été à cet égard importante. Elle a été appuyée par le renforcement des organisations appartenant aux pauvres et par la planification et le développement de la capacité d'exécution des instances publiques locales.

9. Les réalisations matérielles du **programme d'irrigation et d'hydraulique paysannes**, en **Zambie**, sont très loin d'avoir atteint les objectifs visés. Le programme a néanmoins eu un impact important sur le renforcement des capacités des services de génie hydraulique (IES) du Ministère de l'agriculture et des coopératives. Les ressources humaines intégrées à ce service, ainsi que diverses études et enquêtes réalisées par le programme, ont servi de point de départ au développement futur de l'irrigation. D'autres donateurs ont déjà utilisé les documents conceptuels et les enquêtes en vue de l'exécution. Le gouvernement utilise les enseignements tirés de l'intervention bénéficiant de l'appui du FIDA pour élaborer une stratégie nationale concernant l'irrigation.

10. Le **projet de crédit rural dans le Maharashtra**, en **Inde**, est au contraire parvenu à exécuter sans problème toutes ses composantes. Il a atteint dans une très large mesure son objectif central (résultat), qui consistait à améliorer les services financiers ruraux destinés aux pauvres. L'impact du projet sur le système bancaire a été double: i) il en a renforcé les capacités et ii) il a amélioré la rentabilité des succursales en externalisant les coûts de transaction. Les groupements d'auto-assistance qui ont été soutenus par ce projet, outre qu'ils sont des institutions démocratiques participatives, ont permis aux femmes rurales de s'exprimer et de conquérir un espace propre au sein de leurs communautés et de leurs ménages. L'expérience de ce projet peut également avoir des effets positifs sur l'exécution des autres programmes de lutte contre la pauvreté axés sur le crédit, dont le plus important est le *Swarmajayanti Gram Swarozgar Yojana* (programme national de réduction de la pauvreté par le développement du travail indépendant).

11. Au **Burundi**, le **projet de gestion des ressources rurales de la province de Ruyigi**, malgré un environnement problématique, est néanmoins parvenu à renforcer considérablement les capacités tant des services publics provinciaux que du groupe cible, en leur fournissant un appui logistique et une formation. Il a également commencé à créer des structures participatives à divers niveaux, y compris à celui des associations d'usagers, et a favorisé le choix de femmes comme dirigeantes, auxquelles il a fourni un appui sous forme d'ateliers participatifs, de campagnes de sensibilisation et de voyages d'étude.

12. Le **projet de développement du Haut Bassin du Mandraré, à Madagascar**, a travaillé en collaboration très étroite avec les populations ciblées et a renforcé leurs capacités. Il est parvenu à encourager la création de près de 250 associations de bénéficiaires, en organisant des cours d'alphabétisation fonctionnelle et en fournissant des ressources par le biais d'un fonds de développement villageois. Étant donné que le renforcement des capacités est un travail de longue haleine, les activités lancées dans ce domaine au cours de la première phase du projet devront être poursuivies et consolidées au cours de la deuxième phase.

13. Le **projet de réhabilitation et de développement dans les régions dévastées par la guerre du Département de Chalatenango, en El Salvador**, a sous-traité les services d'appui. Le projet, qui a été exécuté par les ONG et les organismes publics recrutés, a eu un impact important dans la mesure où il a créé un marché des services de développement rural. Depuis 1997, tous les nouveaux projets financés par le FIDA en El Salvador ont adopté et amélioré cette externalisation des services lancée à titre expérimental. Lorsque le projet a pris fin, cinq ONG travaillaient dans le domaine du développement rural, fournissant des services d'assistance technique. Le réseau des exploitations améliorées, des vergers et des parcelles de démonstration est utilisé pour encourager la mise au point de techniques en faisant appel aux dirigeants communautaires formés par le projet. La composante crédit de ce projet a pourtant nettement laissé à désirer. Le RAP recommandait d'envisager de recourir aux remises de fonds pour financer l'investissement des ruraux pauvres.

C. Protection de l'environnement

14. La gestion des ressources naturelles et de l'environnement joue un rôle majeur dans la stratégie de réduction de la pauvreté adoptée par le FIDA. Les ruraux pauvres (y compris les agriculteurs, les petits pêcheurs, les paysans sans terre et les éleveurs) étant tributaires de l'environnement en ce qui concerne l'eau, la nourriture et le bétail, il existe un rapport étroit entre dégradation de l'environnement et pauvreté rurale. Faute d'enrayer la dégradation de l'environnement et de surmonter les obstacles qui empêchent une utilisation durable des ressources naturelles, toutes les tentatives de réduction de la pauvreté rurale pourraient se voir compromises, tout comme la viabilité éventuelle à terme des projets de développement rural. Tous les projets bénéficiant de l'appui du FIDA font l'objet d'un bilan rigoureux de leur impact sur l'environnement au stade de la conception.

15. Les femmes ont activement participé à la protection de l'environnement dans le cadre du **projet de conservation et de valorisation des ressources agricoles dans la province de Quang Binh, au Viet Nam**, en produisant des plants et en adoptant les délais et les techniques de plantation convenus. L'activité reboisement du projet est achevée mais certains ménages ont continué à planter des arbres autour de leurs habitations et le long des cours d'eau pour éviter les glissements de terrain. La fixation des dunes a influé de manière positive sur l'équilibre écologique des zones sablonneuses. Les résultats des recherches effectuées par le personnel chargé du S&E montrent que, par rapport aux années précédentes, les cours d'eau souterrains sont plus abondants et ne s'assèchent plus en cours d'année. Les forêts de l'essence Casuarina, financées par le projet, ont servi de protection la progression des sables et limité les cas d'ensablement des cours d'eau. Malgré les efforts de décentralisation mis en œuvre par le projet, il reste encore du travail dans ce domaine pour: i) encourager les femmes à participer aux organisations et à la prise de décisions communautaires; et ii) reconnaître les conseils villageois de développement en tant que personnes morales.

16. Le **programme national d'appui à la promotion de l'agriculture familiale**, à Sao-Tomé-et-Principe, a eu des répercussions bénéfiques pour l'environnement grâce à deux activités: le repiquage des arbres, au départ des cacaoyers, puis, dans un deuxième temps, des caféiers, des palmiers et des arbres fruitiers; et la diversification pour passer à une production biologique de cacao, en réduisant encore le recours aux intrants chimiques et toxiques.

17. Le **projet de mise en valeur des ressources forestières et fourragères sous bail dans le Moyen Pays**, au Népal, a eu un impact inégal sur la pauvreté rurale en fonction, principalement de trois facteurs interdépendants: le potentiel productif des terres sous bail; la localisation de ces sites par rapport aux marchés et aux voies de communication; et le degré de dynamisme et de collaboration existant au sein des groupes bénéficiaires. Les effets quantifiables sur la pauvreté ont été les plus marqués dans les sites de plaines bien irriguées, à proximité des marchés, et le moins notables en altitude, dans les sites en pente où les eaux souterraines sont rares. Les membres des groupes titulaires des baux (essentiellement des femmes) économisent en moyenne deux heures et demie par jour du temps passé auparavant à ramasser le fourrage et le bois de feu, temps qui peut être maintenant consacré à leur famille et aux activités rémunératrices. Le concept d'exploitation forestière sous bail comme moyen de réduire la pauvreté étant désormais bien accepté au sein des organismes concernés, ce projet pourrait servir d'intervention pilote pour lancer des actions du même type dans d'autres districts. La fourniture des services dans les zones reculées reste néanmoins un obstacle à une expansion rapide, étant donné que les centres de services sont situés dans les centres commerciaux ruraux, à plus basse altitude, alors que les groupes titulaires des baux se trouvent dans les collines, loin de tout.

18. Avant que ne démarre le **projet de pêche artisanale dans la province de Nampula**, au Mozambique, on ne savait pas grand chose des ressources de la pêche artisanale hors de la baie de Maputo. À la fin de ce projet, et grâce à l'appui institutionnel fourni par l'Agence norvégienne de développement international, une grande quantité de données avaient été recueillies sur les zones d'intervention et au-delà. Le système d'information ainsi créé sert à formuler la politique et la stratégie concernant les pêcheries. Les prescriptions concernant la taille minimale des filets pour les sennes de plage, la préparation des documents à l'appui de la demande de création d'une zone d'exclusion de trois milles en faveur de la pêche artisanale et l'appui fourni à la Commission administrative des pêcheries pour que les pêcheries artisanales continuent d'être exemptées de la mesure de clôture annuelle de la pêche à la crevette, en sont des exemples concrets. L'amélioration des marchés des intrants n'a cependant pas fait l'objet d'une attention suffisante en début d'exécution du projet et des retards ont été enregistrés en ce qui concerne le traitement et la diffusion, dans les meilleurs délais, des renseignements sur les marchés des produits.

19. Au Ghana, le **projet en faveur des petites entreprises rurales** a été conçu pour réduire la pauvreté moyennant la création d'emplois indépendants ou salariés mais a néanmoins également enregistré quelques bons résultats dans le domaine des pratiques soucieuses de l'environnement. Il a contribué à créer des filières latérales pour les produits forestiers grâce à l'utilisation de la sciure de bois (un sous-produit de l'industrie de transformation du bois) en tant que matière première essentielle pour la culture des champignons. Le projet a encouragé l'utilisation de poêles utilisant la sciure de bois dans les centres de transformation des produits alimentaires de la zone d'intervention. Ces centres auraient sans cela utilisé du bois ou du charbon.

D. Accès aux marchés

20. La difficulté d'accéder aux marchés limite les possibilités de création de revenus. Compte tenu de leur éloignement, caractéristique de nombreux projets bénéficiant de l'aide du FIDA, les producteurs ont du mal à acheter leurs intrants et à vendre leurs produits, et les coûts de transport et de transaction sont élevés, tant pour les acheteurs que pour les vendeurs. Les ruraux pauvres sont

également souvent gênés par le manque d'information sur les marchés et de connaissances leur permettant d'entreprendre, de négocier et de s'organiser, si bien qu'ils ont un pouvoir de négociation inférieur à celui des intermédiaires plus solides de taille plus conséquente.

21. Au **Ghana**, le **projet en faveur des petites entreprises rurales** a organisé deux expositions et foires commerciales rurales pour permettre à ses clients de trouver des débouchés et pour encourager l'échange d'idées et les contacts entre les chefs d'entreprises et les institutions concernées. Environ 127 clients du projet, (dont 72% étaient des femmes) ont participé à ces manifestations commerciales. La composante remise en état des routes a également contribué à l'ouverture de petits centres commerciaux en milieu rural. L'amélioration des routes reliant les exploitations aux centres commerciaux a également facilité l'accès aux marchés dans le cadre du **projet relatif à des initiatives paysannes dans la région de Mara, en Tanzanie**. Dans les villages de l'intérieur de cette région, l'amélioration de la voirie rurale, associée à la production des composantes élevage et ressources en eau, a stimulé le commerce du lait tant par les petits négociants que par les intermédiaires représentant les grandes laiteries. Dans les villages des plaines, la composante concernant les routes a encouragé un grand nombre de négociants à se lancer dans le commerce du poisson.

22. En **République centrafricaine**, le **projet de développement rural de la zone de savane à vocation vivrière** comportait une composante spécifique sur la commercialisation qui englobait l'appui à la transformation et à la distribution ainsi que le renforcement des capacités des groupements chargés de la commercialisation. Il a formé des délégués commerciaux qui ont entrepris une recherche sur les marchés, appuyé les activités des groupements de commercialisation et fourni des renseignements sur les prix ainsi que d'autres renseignements commerciaux aux producteurs. La diversification, par le biais de la transformation des produits alimentaires, a tout particulièrement profité aux femmes, qui ont produit toute une gamme de denrées à base de manioc et de fruits locaux. L'organisation d'expositions et de foires commerciales a encore amélioré l'accès des petits producteurs aux marchés. À Sao-Tomé-et-Principe, le programme national d'appui à la promotion de l'agriculture familiale a favorisé la commercialisation des intrants et des produits et la diversification de la production et créé des installations de transformation pour le cacao issu de l'agriculture biologique.

23. Dans le cadre du **deuxième projet de développement rural intégré de Badulla, au Sri Lanka**, la diversification de la production au profit des cultures d'un rapport élevé a été facilitée par la présence et l'utilisation d'une structure nationale organisée, l'Office de développement des petites plantations de thé. Cet office est chargé d'introduire la culture du thé dans les systèmes d'exploitation des petits paysans, de proposer une approche technique adéquate et de faciliter l'accès aux marchés et l'intégration des petits producteurs dans les associations de planteurs existantes.

E. Durabilité

24. Certaines caractéristiques ont été intégrées à la phase de conception des projets achevés pour en assurer la viabilité lorsque le FIDA cesse de les financer. Il s'agissait notamment des actions ci-après, diversement conjuguées: recours au cadre institutionnel en place pour exécuter les projets; développement des structures participatives et prise en charge des projets par les parties prenantes nationales; formation et renforcement institutionnel; prévision, dès la phase d'élaboration des contributions matérielles/financières des bénéficiaires; et mise en place d'arrangements de partage des coûts pour certains services fournis aux projets. Dans tous les cas, les ExMP ont été estimés très utiles pour ajuster la conception des projets en réduisant l'envergure des composantes non performantes pour accroître les chances de continuité des activités prometteuses.

25. La majorité des RAP ont respecté le format imposé et abordé les questions se rapportant à la viabilité à terme des projets achevés. Au fil des ans, cette prescription semble avoir donné jour à une tendance encourageante – une prise de conscience plus générale de l'importance de cette question. Si

les différentes équipes chargées de l'exécution des projets perçoivent de façons diverses la notion de durabilité, il existe néanmoins des points communs qui peuvent renforcer la concertation entre le FIDA et ses partenaires de développement sur cette question.

26. Le thème le plus récurrent est l'intention de poursuivre les activités les plus importantes des projets une fois que le financement du FIDA prend fin. La majorité des RAP étaient favorables à un recours accru aux structures institutionnelles participatives créées et/ou renforcées par le projet comme moyen d'en assurer la pérennité des principales activités. Pour ce faire, il est clairement reconnu que tant les membres que les dirigeants des institutions locales auraient besoin de plus de temps et d'une formation renforcée. Il est souligné que l'alphabétisation fonctionnelle des adultes est une condition préalable à la mise en place de certains cours de formation, par exemple en gestion. Dans certains cas, la notion de viabilité à terme est entendue au sens de continuité.

27. Outre les points communs mentionnés ci-dessus, les exemples ou preuves de durabilité donnés dans de nombreux RAP sont, dans le meilleur des cas, partiels parce qu'ils ne concernent que quelques-unes des activités. Le rapport concernant le **projet de crédit rural dans le Maharashtra en Inde**, dont l'exécution s'est bien passée, souligne à juste titre que l'environnement politique global est, en ce qui concerne la viabilité de l'action à terme, particulièrement favorable à la promotion des groupes d'auto-assistance, tout en reconnaissant qu'il est nécessaire d'apporter certaines améliorations aux institutions villageoises pour maintenir l'intérêt des institutions financières participantes. Le **deuxième projet de développement rural intégré de Badulla, au Sri Lanka**, ouvre des horizons prometteurs pour les cultures de rapport produites par les bénéficiaires du projet, en particulier les petits planteurs de thé, compte tenu de l'existence d'un organisme efficace de commercialisation et de la viabilité économique/financière de ces entreprises.

28. Le **projet de réhabilitation et de développement dans les régions dévastées par la guerre du Département de Chalatenango, en El Salvador**, a montré l'exemple et établi une méthodologie permettant aux ONG de soumissionner et d'obtenir des contrats de services pour les programmes publics. Cet exemple devrait favoriser la fourniture des services d'appui, non plus par l'État, mais sur la base du jeu des forces du marché. Le **projet de développement de la sériciculture en République populaire démocratique de Corée**, a créé et maintenu un fonds de roulement pour les engrais/le matériel. Une partie des recettes en devises tirées par le projet de l'augmentation des ventes est déposée dans ce fonds pour répondre à la demande future d'engrais. Dans le même temps, l'utilisation des résidus de la sériciculture comme fertilisant est encouragée pour diminuer l'utilisation des engrais chimiques.

29. S'agissant du **projet relatif à des initiatives paysannes dans la région de Mara, en Tanzanie**, les voies d'accès reliant les exploitations aux marchés seront entretenues par les recettes des péages. Les plans de développement des collectivités locales incluent et prévoient dans leurs budgets la poursuite d'autres activités cruciales du projet. Dans le cadre du **projet de conservation et de valorisation des ressources agricoles dans la province de Quang Binh, au Viet Nam**, les routes intercommunales ont été organisées en fonction des frontières administratives afin d'en assurer la gestion et l'entretien. Cette stratégie permet de garantir l'entretien de la voirie à terme mais est devenue un fardeau pour les localités peu peuplées dont l'habitat est clairsemé.

30. Les RAP de nombreux autres projets achevés ont indiqué que l'appui du gouvernement était nécessaire pour maintenir les activités qui font appel à des services techniques essentiels ou qui relèvent de l'infrastructure rurale. Pour les projets comportant une composante crédit, il faudrait que les banques et les points de distribution du crédit participants acquièrent des compétences supplémentaires dans les domaines de l'évaluation des emprunts et de leur suivi. Il semble être de plus en plus accepté, sur le principe, que l'épargne doit être associée aux opérations de crédit puisque les RAP le mentionnent comme étant la règle et non l'exception. Dans quelques pays, le fait que d'autres donateurs aient accordé des dons pour financer des activités de crédit a compromis le fonctionnement et la viabilité de la composante crédit.

ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'EXÉCUTION DES PROJETS DIRECTEMENT SUPERVISÉS

1. Les quinze prêts finançant des projets pour lesquels la supervision directe a été approuvée étaient tous entrés en vigueur en janvier 2001. L'un d'entre eux, approuvé en 1997 (le **projet de services agricoles dans le Nord-Ouest, en Arménie**) est déjà achevé, l'intégralité des fonds prêtés ayant été décaissés. La quasi-totalité de ces projets a fait l'objet d'un travail intense de supervision et d'appui. Les missions de supervision directe sur le terrain ont en général été plus fréquentes (environ deux fois par an) et plus diversifiées du point de vue de leur composition que celles des institutions coopérantes. Les CPM concernés ont dirigé la plupart de ces missions, ou s'y sont associés. Dans la mesure du possible, les membres des missions sont invités à participer à la supervision du même projet, ce qui permet d'assurer la continuité du travail de supervision, facilite la capitalisation des acquis à l'échelle institutionnelle et accroît la capacité d'une meilleure analyse de l'état d'avancement et de la performance.

État d'avancement de l'exécution des projets

2. Le **projet de microfinancement et de commercialisation, au Bénin**, a amélioré l'accès des ruraux pauvres et des femmes aux services financiers et développer les moyens disponibles en milieu rural pour assurer la gestion de diverses activités économiques. Le manque de progrès de la composante relative aux voies d'accès a été le principal problème rencontré. L'ExMP du **projet de financement rural et d'initiatives communautaires, en Gambie**, a fait état d'excellents résultats eu égard aux objectifs matériels. Comme il l'avait recommandé, une collaboration étroite se poursuit entre le projet et le département de la microfinance de la Banque centrale de la Gambie en ce qui concerne la classification des associations villageoises d'épargne et de crédit, compte tenu de leur santé financière. L'évaluation de l'impact réalisée dans le cadre de cet examen relève néanmoins que l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des groupes cibles a été modeste. Financée au titre du mécanisme flexible de financement, la première phase du **programme de fonds de développement en zone sahélienne, au Mali**, a réussi à créer un dispositif institutionnel au niveau national et dans les régions d'intervention, bien que l'exécution des activités de financement en milieu rural ait subi des retards. Après modification de l'accord de prêt, la deuxième phase du programme a été approuvée au milieu de 2003 et a adopté une approche globale de la problématique hommes-femmes.

3. La performance globale du **programme d'appui à l'aménagement des districts, en Ouganda**, a été satisfaisante. Ce programme répond avec succès à un grand nombre des besoins prioritaires des femmes, principalement dans les domaines de l'approvisionnement en eau salubre, de la santé et de l'alphabétisation fonctionnelle des adultes. Les progrès restent dans l'ensemble impressionnants en ce qui concerne la construction de l'infrastructure physique et la fourniture des services/équipements sociaux mais il est préoccupant de voir que les activités productives et économiques sont dans l'ensemble faibles et mal orientées. Malgré la forte participation des communautés aux activités du programme, la question de la viabilité à terme reste problématique, et il convient d'intensifier les efforts pour assurer le maintien et l'entretien des équipements créés par le programme. Compte tenu des difficultés rencontrées de tous temps par les opérations du projet en **Zambie**, la conception du **programme de promotion des entreprises paysannes et de commercialisation** a opté pour l'approche innovante qui consiste à sous-traiter des aspects importants de l'exécution à des organismes/fournisseurs de services extérieurs. Après une phase de démarrage prolongée, des propositions concrètes ont été faites pour préciser clairement l'orientation du programme compte tenu des intentions déclarées au départ, pour réorganiser les composantes et modifier la structure de gestion pour améliorer la performance. Au **Zimbabwe**, la situation politique et économique globale, y compris l'accumulation d'arriérés, a considérablement réduit le rythme d'exécution du **programme d'appui à l'irrigation paysanne**. Le prêt ayant été suspendu par le

FIDA, ce programme fonctionne au régime minimal en comptant sur l'appui modeste que lui accorde le gouvernement. Malgré un environnement très défavorable, les responsables du programme sont parvenus à donner suite à la plupart des recommandations des missions de supervision.

4. Au **Bangladesh**, presque 90% des bénéficiaires du **projet de diversification et d'intensification de l'agriculture** sont des femmes; ce projet a nettement amélioré la position stratégique de la femme et la sécurité alimentaire. Le principal problème rencontré concerne la ligne de crédit fournie par l'intermédiaire de la Banque Agrani. Il a fallu modifier l'accord de prêt à la suite de l'ExMP, pour réduire le rôle de cette Banque. Le **programme de développement intégré participatif en zone non irriguée dans le contexte de l'après-crise**, en **Indonésie**, outre qu'il est directement supervisé par le FIDA, est financé au titre du mécanisme flexible de financement. Les progrès en sont jusqu'à présent très encourageants, notamment dans le domaine de la mobilisation sociale. Les groupements d'entraide ont mobilisé une épargne considérable ainsi que d'autres ressources et lancé des activités d'autodéveloppement, indépendamment de l'appui fourni par le programme. En **Inde**, l'entrée en vigueur du prêt visant à financer le **programme de développement tribal de Jharkand-Chattisgarh** a été considérablement retardé en raison d'une part de la création du nouvel État de Chattisgarh, dans lequel se situe la zone d'intervention et de l'autre des démarches administratives nécessaires pour mettre la dernière main à l'accord de prêt. En partenariat avec le Département du développement international (Royaume-Uni) et le PAM, le projet va considérablement investir dans la création d'institutions communautaires autonomes par le biais du dispositif décentralisé récemment introduit.

5. Le démarrage rapide du projet de développement durable à l'intention des colonies issues de la réforme agraire dans la zone semi-aride de la région du Nord-Est, au Brésil, a été compromis par l'incertitude institutionnelle concernant l'exécution du projet. En consultation avec le FIDA, un nouveau directeur de projet a été nommé en mars 2003, puis le personnel a été recruté. Le projet est désormais pleinement opérationnel dans les cinq états. Le responsable de la problématique hommes-femmes associé à l'unité de gestion du projet a déjà lancé de nombreuses actions, y compris de formation interne, ainsi qu'une campagne d'envergure visant à se familiariser avec la situation des femmes rurales dans la zone d'intervention. En République dominicaine, la préparation de plans de travail annuels bien conçus a été utile pour l'exécution et le décaissement du prêt destiné au projet de mise en valeur de la région du Sud-Ouest — phase II. Ce projet appuie fortement la politique de décentralisation du bureau national de la planification. Au Pérou, le programme de modernisation agricole au niveau local, approuvé en décembre 1997, est entré en vigueur en octobre 2000. Compte tenu des divers changements de gouvernement, l'exécution du projet a rencontré dès le départ de graves difficultés. Grâce à un suivi étroit assuré par le CPM détaché sur place, les profils de poste, les attributions et les critères de sélection du personnel du projet ont fait l'objet d'un accord et le recrutement a été achevé en 2001.

6. Au **Soudan**, le **programme de développement rural dans le Kordofan Nord** continue de donner de bons résultats dans les domaines liés à la mobilisation des communautés, à leur organisation, à la participation des femmes et aux activités de formation. Toutefois, le projet et la Banque agricole du Soudan doivent intensifier leurs efforts en vue d'accroître la pénétration des services financiers pour qu'ils atteignent les pauvres, hommes et femmes, d'améliorer les taux de remboursement des prêts et d'assurer une mobilisation adéquate de l'épargne. De plus, la modification récente de la structure financière et administrative des collectivités locales limite la participation des communautés à la gouvernance locale. Ces questions seront abordées dans l'ExMP du projet, qui est prévu pour le début de 2004. À **Gaza et en Cisjordanie**, le **programme de gestion participative des ressources naturelles** est entré en vigueur en février 2000. Le FIDA a appuyé le lancement de ce programme en préparant un manuel complet sur l'exécution, en organisant un atelier de démarrage et en contribuant à l'élaboration des procédures comptables et d'un système de S&E. Le CPM a activement participé à la préparation de l'accord de prêt subsidiaire avec la banque commerciale participante et à la conclusion d'un accord avec le PNUD portant création d'un fonds spécial destiné à

fournir l'assistance technique requise au jour le jour en matière de passation des marchés et d'autres services d'appui à l'exécution. Malgré tout ce travail préparatoire, il n'a pas été possible d'aller plus loin en raison de la situation politique difficile qui prévaut à Gaza et en Cisjordanie.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE RÉFÉRENCE (PLAN D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES)

A. Méthodologie

1. L'enquête de référence réalisée pour établir le plan d'action 2003-2006, intitulé Intégrer une démarche soucieuse de l'égalité entre les sexes dans les opérations du FIDA, décrit la situation qui prévalait avant l'adoption de ce plan au regard des indicateurs établis, en prenant l'année 2002 comme point de référence. Plus de 500 documents se rapportant aux 244 projets financés par le FIDA figurant dans le portefeuille de projets à la fin de 2002 (EB 2003/78/R.16, p.31 à 45), ainsi qu'aux projets approuvés en 2002 ont été passés en revue¹.

2. Trois catégories (oui/non/en partie) ont servi à évaluer les réponses pour chaque indicateur. Une valeur proche de 100/100 doit être interprétée comme signifiant "pleinement réalisé", une valeur tournant autour de 50/100 signifie "réalisé en partie" (ou "peut mieux faire"), et une valeur proche de 0 signifie "non réalisé" (ou "encore beaucoup à faire pour satisfaire à ce critère").

B. Résultats²

3. S'agissant du repérage des difficultés et des possibilités se rapportant à la problématique hommes-femmes, les COSOP ont obtenu une bonne note – 79/100. Ce bon résultat est essentiellement dû au fait que la dernière révision du format de présentation des COSOP se référait spécifiquement à la problématique hommes-femmes. Les sections du COSOP qui nécessitent une amélioration du point de vue de l'égalité entre les sexes sont les sections III (Enseignements tirés) et IV (Concertation avec les pouvoirs publics).

4. Évalués du point de vue des conditions préalables à une conception soucieuse d'équité entre les sexes, les descriptifs de projets ont obtenu la note de 52/100, des variations considérables ayant été relevées d'une région à l'autre. Pour chacune de ces conditions préalables, les descriptifs de projets ont généralement obtenu un meilleur score pour **l'analyse de la problématique hommes-femmes** que pour les **mesures opérationnelles** concrètes prises afin de mettre cette égalité en pratique et de mobiliser les femmes. C'est dans le domaine de **la ventilation des indicateurs par sexe** que les résultats ont été les moins bons, ce qui se retrouve ultérieurement tout au long du cycle du projet dans l'absence de données ventilées par sexe, une faiblesse maintes fois soulignée dans les rapports de supervision.

5. Quelque 23 mémos de conseillers techniques principaux, produits par la Division consultative technique (PT) en 2002, et les documents de synthèse du Comité d'examen technique sur les problèmes soulevés ont été examinés pour évaluer dans quelle mesure ils prenaient en compte la problématique hommes-femmes. Dans environ 54% de ces mémos, le terme "gender" est mentionné dans l'encadré de la première page. Globalement, 69% des mémos comportaient une section spéciale sur la problématique hommes-femmes. Dans tous les cas sauf un, les recommandations qui y figuraient ont ensuite été prises en compte dans les documents de synthèse du Comité d'examen technique. Dans 83% des mémos, l'égalité entre les sexes/la démarginalisation des femmes figuraient dans au moins une autre section portant sur des questions techniques, le plus fréquemment celles concernant le financement en milieu rural ou les institutions/les partenaires, mais également dans celles concernant le S&E, l'agriculture, l'élevage, ainsi que la santé et la nutrition. De même, la majorité des documents de synthèse sur les problèmes soulevés émanant du Comité d'examen

¹ Le résumé des conclusions de l'enquête de référence sont disponibles sur le site web du FIDA concernant la problématique hommes-femmes. La version intégrale peut en être obtenue à l'adresse ci-après: genderadvisory@ifad.org.

² Voir le résumé des résultats présenté dans la pièce jointe.

technique (ou 74% du total) mentionnent cette problématique. L'objectif final visé est de s'assurer que les divers aspects de la problématique hommes-femmes sont régulièrement pris en compte par tous les membres du personnel chargés des examens techniques.

6. Les **accords de prêt** ont obtenu une très bonne note en ce qui concerne l'ajout de clauses supplémentaires (annexe 3A) pour décrire les mesures se rapportant à la problématique hommes-femmes (82/100). Tout dépend cependant en partie de la clarté avec laquelle les mesures se rapportant à cette problématique sont présentées dans le descriptif du projet, et en partie de la sensibilité du juriste et du CPM concernés. Toutefois, le Bureau du conseiller juridique principal relève que le descriptif du projet fixe les conditions de l'accord de prêt et que, par conséquent, les clauses se rapportant à la problématique hommes-femmes ne peuvent avoir que le degré de concrétisation et de précision qui leur est accordé dans le descriptif. En ce qui concerne **les ateliers de démarrage**, bien que l'échantillon ait été très limité, la note obtenue (27/100) montre qu'il faut intensifier les efforts pour inclure cette problématique dès le démarrage des projets.

7. Les **plans de travail et budgets annuels** ont eu une bonne note (70/100) en ce qui concerne l'affectation des ressources humaines et financières à la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans toutes les activités. Il a été relevé que, dans les cas où l'égalité entre les sexes et la démarginalisation des femmes sont expressément mentionnées au nombre des objectifs du projet, les activités spécifiques s'y rapportant figurent en conséquence dans les plans de travail et budgets annuels.

8. La façon dont les unités de gestion des projets assurent le suivi de l'intégration de la problématique hommes-femmes dans toutes les activités, comme le montre l'évaluation des **fiches sur l'état d'avancement des projets** (note globale de 31/100) peut encore être nettement améliorée. Cette note est passée à 75/100 en 2003, depuis que le mode de présentation de ces fiches a été modifié. Mais même auparavant, en 2002, certaines fiches abordaient cette problématique, ce qui traduirait l'engagement et la sensibilité de l'institution coopérante et du CPM.

9. Pour les **rapports de supervision**, la note globale obtenue en ce qui concerne la prise en compte des besoins et des problèmes des deux sexes (actuellement 43/100) montre qu'il est nécessaire de travailler avec les institutions coopérantes sur ces questions. Néanmoins, un bon nombre des rapports examinés comportent de précieux renseignements de nature descriptive et qualitative, qui vont bien au-delà des indicateurs quantitatifs prévus dans l'enquête de référence, par exemple les mesures prises pour atteindre les femmes, les stratégies adoptées pour en assurer la participation, etc.

C. Stockage et diffusion des connaissances concernant la problématique hommes-femmes

10. L'indicateur 15 évaluait la quantité de renseignements stockés en 2002 sur le site web "Gender and Household food security" et le nombre de consultations. **En 2002, le site du FIDA intitulé "Gender" comportait 53 méga-octets de données et a été consulté en moyenne 600 fois par mois.** Un site "plus lourd" ne serait pas nécessairement meilleur. Pour évaluer la qualité par rapport à la quantité de l'information, le nombre de consultations peut servir de point de référence; il donne en effet une bonne idée de l'utilité du site, telle qu'elle est perçue. Les pages les plus fréquemment visitées du site sont celles qui concernent les outils et les directives, suivies par celles consacrées aux notes sur les enseignements tirés, aux études thématiques, aux politiques et aux stratégies (ajoutées récemment), aux approches, ainsi qu'aux rapports sur l'état d'avancement des activités.

D. Financement des activités du FIDA concernant la problématique hommes-femmes

11. Le ratio entre le montant des dons financés par le FIDA et celui des dons financés par d'autres (y compris le mécanisme de financement du développement des programmes) qui sont spécifiquement axés sur l'égalité entre les sexes et la démarginalisation des femmes est un bon indicateur de

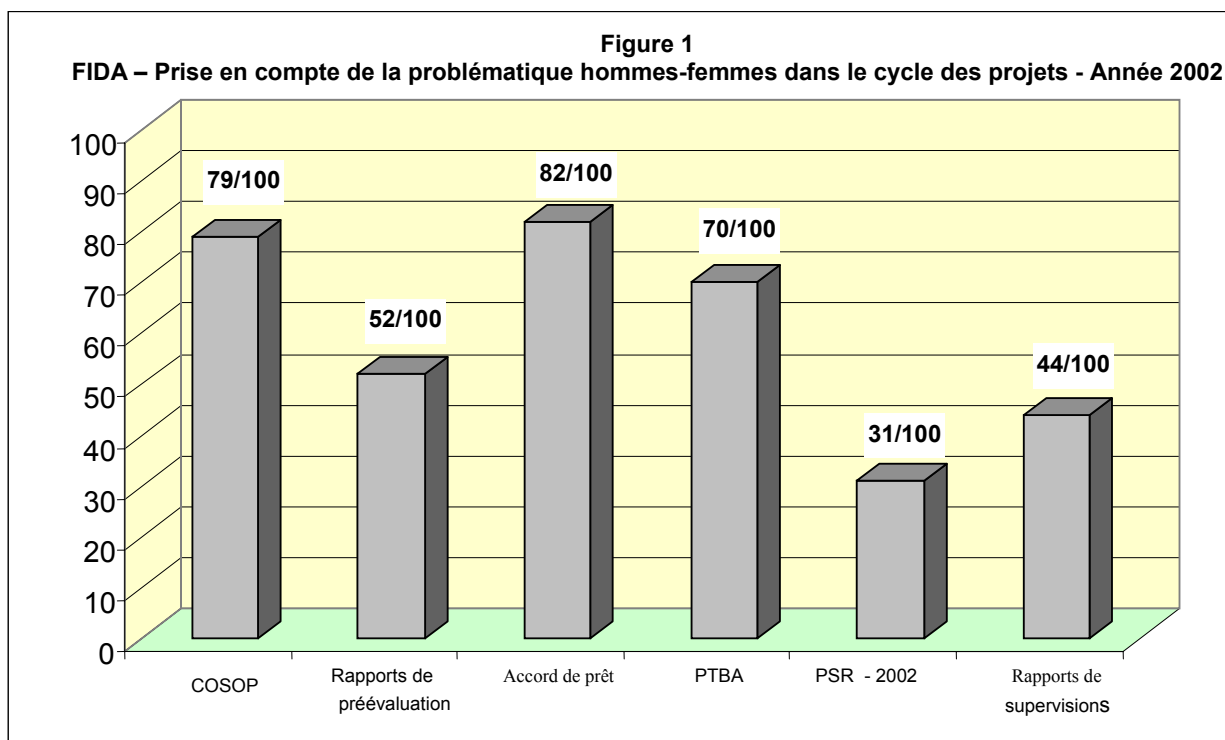
ANNEXE VI

l'engagement du FIDA. En 2002, ce ratio était de 1 498 838 USD (pour le FIDA) sur 1 500 000 USD (sources extérieures): le FIDA a donc contribué au financement d'environ 50% du nombre total de dons destinés à des activités se rapportant à la problématique hommes-femmes. Si l'on ajoute le coût inscrit au budget administratif pour le conseiller technique en la matière, soit 122 000 USD pour 2002, la contribution du FIDA se chiffre à 1 620 838 USD (soit 52% du montant total). Ce chiffre pourrait ne pas pleinement refléter l'engagement financier du FIDA étant donné que de nombreuses activités relatives à cette problématique sont "dissimulées" dans d'autres activités et que leur coût ne saurait et ne devrait pas en être évalué séparément. Ce chiffre n'inclut pas les sommes allouées dans le cadre du portefeuille de prêt étant donné qu'il est difficile de séparer les postes budgétaires spécifiquement consacrés à cette problématique.

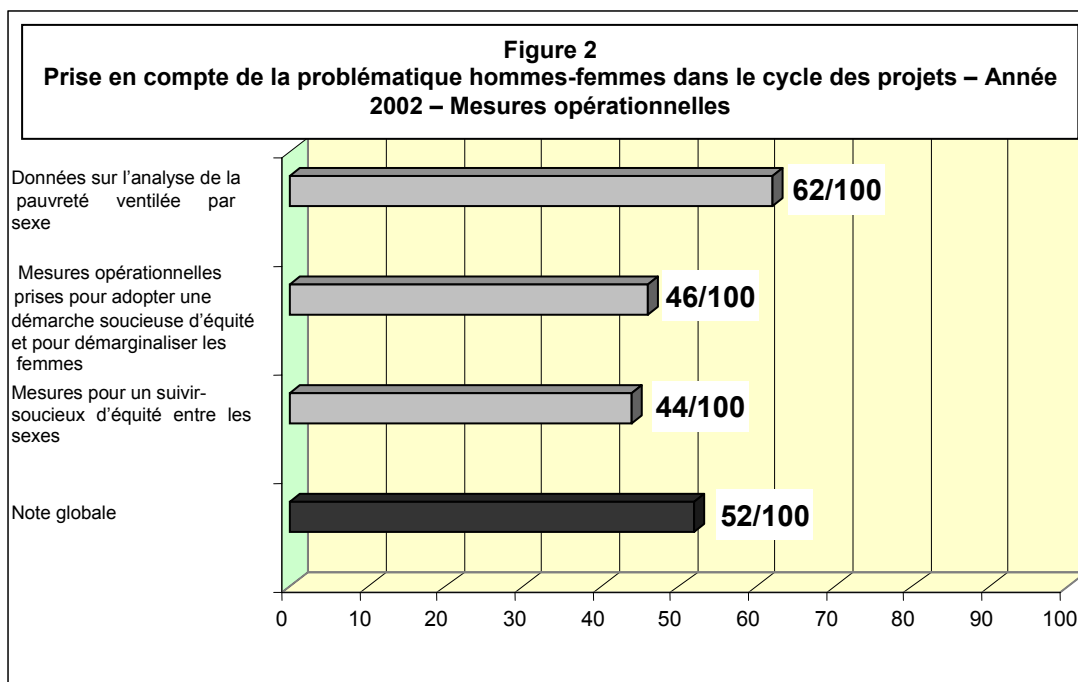
12. La majorité des **DAT** ne font aucune référence à l'égalité entre les sexes et/ou la démarginalisation des femmes. Le montant total des DAT axés sur ces problématiques en 2002 se chiffrait à 453 000 USD, soit environ 2,6% du montant total du portefeuille de DAT pour l'année. Onze (soit 35%) des **dons de PCE/ONG** approuvés en 2002 ont été utilisés pour améliorer l'impact des activités sur l'égalité entre les sexes et la démarginalisation des femmes, ce qui correspond à 31% (ou 770 000 USD) de la valeur totale des dons décaissés la même année (à savoir 2 469 000 USD).

PIÈCE-JOINTE: RAPPORT SUR L'ENQUÊTE DE RÉFÉRENCE: LES RÉSULTATS EN BREF

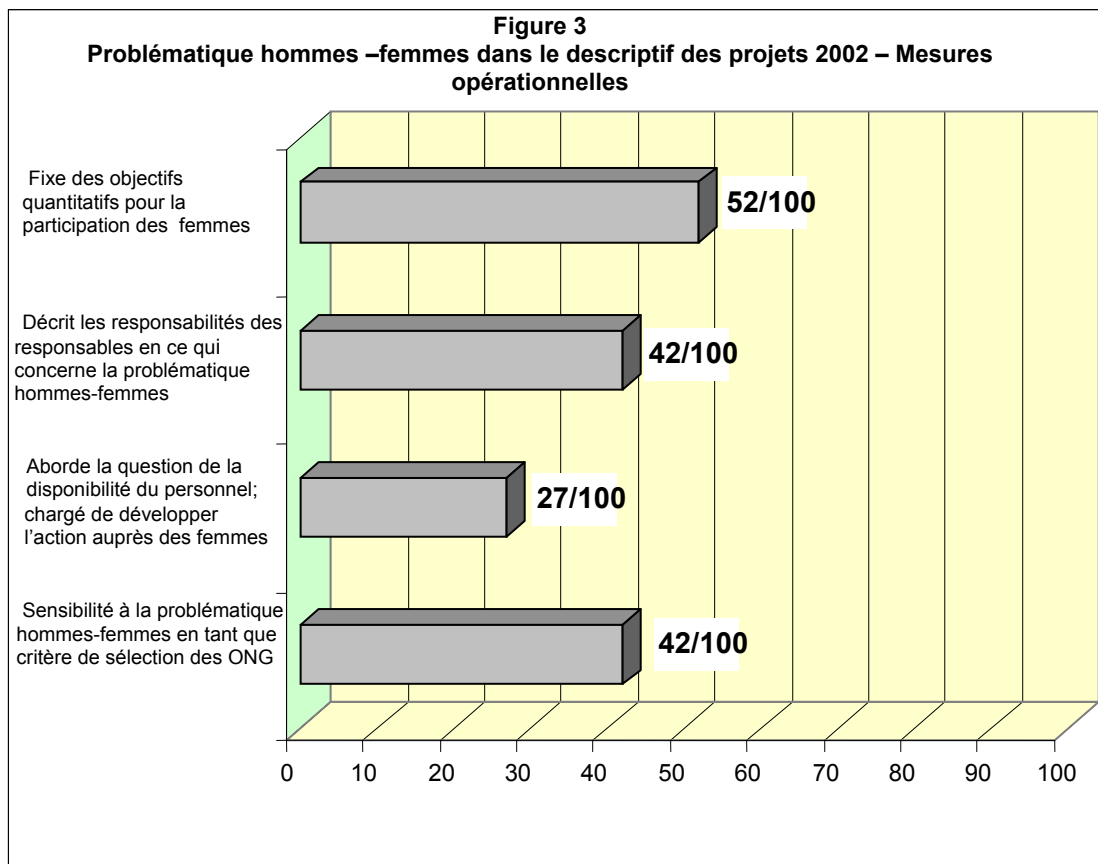
Indicateurs	Note de référence (2002)	Objectif (2006)
Indicateur 1.2 – Les COSOP définissent les difficultés et les possibilités concernant la problématique hommes-femmes	79/100	100/100
Indicateur 2 – Les activités de préévaluation et de conception des projets respectent les conditions préalables fixées en matière de conception soucieuse d'équité entre les sexes	52/100	80/100
Indicateur 4 – L'annexe 3A relative aux clauses supplémentaires de l'accord de prêt est pleinement utilisée pour décrire les mesures prises pour tenir compte de la problématique hommes-femmes dans toutes les activités	82/100	100/100
Indicateur 5 – Les ateliers de démarrage examinent la stratégie de démarginalisation des femmes et assurent leur participation	27/100	100/100
Indicateur 6 – Les plans de travail et budgets annuels (PTBA) tiennent compte de la problématique hommes-femmes dans toutes les activités	70/100	90/100
Indicateur 7 – L'unité de gestion du projet assure le suivi de la prise en compte du souci d'égalité entre les sexes	31/100	100/100
Indicateur 11 – Les rapports de supervision donnent des renseignements ventilés par sexe sur la participation au projet et sur les avantages du projet	43/100	70/100
Indicateur 12.1 – Le financement sous forme de dons est utilisé pour améliorer l'impact sur l'égalité entre les sexes et la démarginalisation des femmes	1 620 838 USD	Augmentera de 50% en termes réels
Indicateur 12.2 – Financement d'activités se rapportant à la problématique hommes-femmes dans le cadre du mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP)	275 838 USD	Aura doublé en termes réels
Indicateur 15.1 – Systèmes de stockage et de diffusion des connaissances sur la problématique hommes-femmes, site "Gender" du FIDA (en méga-octets)	53MB de données	<i>à déterminer</i>
Indicateur 15.2 – Systèmes de stockage et de diffusion des connaissances sur la problématique hommes-femmes, site "Gender" du FIDA (nombre de consultations)	600 consult/mois	<i>à déterminer</i>



Source: Rapport de l'enquête de référence, données de 2002



Source: Rapport de l'enquête de référence, données de 2002



Source: Rapport de l'enquête de référence, données de 2002

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2003

Cote du projet	Pays	Nom du projet/programme	Date d'approbation par le Conseil	Prêt du FIDA (en millions de DTS)	Montant décaissé (en millions de DTS)	Pourcentage décaissé (au 31/12/2003)	Date d'achèvement du projet
Afrique I							
488-BJ	Bénin	Projet d'activités génératrices de revenus	06/12/1995	8,05	6,59	82%	31/12/2004
1028-BJ	Bénin	Projet de microfinancement et de commercialisation	22/04/1998	9,15	4,43	48%	31/12/2004
1127-BJ	Bénin	Programme de développement de la culture des racines et des tubercules	03/05/2000	9,75	1,86	19%	30/09/2008
1211-BJ	Bénin	Programme d'appui au développement participatif de la pêche artisanale	06/12/2001	7,85	0,34	4%	31/03/2011
512-BF	Burkina Faso	Projet de développement rural dans le Sud-Ouest	11/09/1996	10,15	3,69	36%	31/12/2004
1103-BF	Burkina Faso	Projet d'appui aux microentreprises rurales	28/04/1999	6,95	1,51	22%	30/09/2007
1132-BF	Burkina Faso	Projet national de gestion des terroirs - Phase II	04/05/2000	8,55	1,53	18%	30/06/2007
1220-BF	Burkina Faso	Programme d'investissement communautaire en fertilité agricole	11/09/2003	8,80	0,00	0%	
1126-CM	Cameroun	Projet d'appui au programme national de microfinance	09/12/1999	8,05	0,87	11%	30/06/2007
1136-CM	Cameroun	Projet d'appui au développement communautaire	23/04/2002	9,50	0,67	7%	30/06/2010
1238-CM	Cameroun	Programme de développement de la culture des racines et tubercules fondé sur le marché	10/04/2003	9,60	0,00	0%	
1015-CV	Cap-Vert	Programme de réduction de la pauvreté en milieu rural	08/09/1999	6,95	1,94	28%	30/09/2009
1144-TD	Tchad	Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra - Phase II	03/05/2000	8,25	1,07	13%	31/12/2009
1259-TD	Tchad	Projet de développement rural du Kanem	10/04/2003	9,50	0,00	0%	
513-CI	Côte d'Ivoire	Projet d'appui à la commercialisation et aux initiatives locales	11/09/1996	7,25	2,77	38%	31/03/2004
1081-CI	Côte d'Ivoire	Projet de développement rural dans la région du Zanzan	10/09/1998	8,30	2,27	27%	30/09/2005
1133-CI	Côte d'Ivoire	Projet d'appui aux petits producteurs maraîchers	04/05/2000	8,30	0,55	7%	30/09/2009
428-GM	Gambie	Programme de développement agricole des basses terres	12/04/1995	3,40	2,34	69%	31/12/2003
1100-GM	Gambie	Projet de financement rural et d'initiatives communautaires	02/12/1998	6,60	3,65	55%	30/06/2005
477-GH	Ghana	Projet de développement agricole du Haut Ghana occidental	14/09/1995	6,75	6,08	90%	31/12/2003
1002-GH	Ghana	Programme d'infrastructure villageoise	04/12/1996	6,95	4,14	60%	30/06/2004
1053-GH	Ghana	Programme d'amélioration des racines et tubercules	04/12/1997	6,55	5,73	87%	30/06/2004
1124-GH	Ghana	Projet de conservation des sols et de réhabilitation des petites exploitations dans le Haut Ghana oriental - Phase II	29/04/1999	8,30	4,63	56%	31/03/2005
1134-GH	Ghana	Projet de services financiers ruraux	03/05/2000	8,20	1,30	16%	31/03/2008
1183-GH	Ghana	Programme de réduction de la pauvreté dans la région septentrionale	06/12/2001	9,75	0,00	0%	
1187-GH	Ghana	Projet en faveur des petites entreprises rurales - Phase II	05/09/2002	8,50	0,58	7%	30/06/2011
1003-GN	Guinée	Programme de développement local et de réhabilitation agricole au Fonta-Djalon	04/12/1996	6,95	4,24	61%	31/12/2004
1117-GN	Guinée	Projet d'appui aux communautés villageoises	02/12/1998	5,00	3,67	73%	31/12/2003
1135-GN	Guinée	Programme participatif de développement rural en Haute-Guinée	09/12/1999	10,20	0,88	9%	31/03/2011
1206-GN	Guinée	Projet de développement agricole durable en Guinée forestière	05/09/2002	9,40	0,00	0%	
1282-GN	Guinée	Projet d'appui au développement rural en nord basse Guinée	18/12/2003	9,95	0,00	0%	
367-ML	Mali	Programme de diversification des revenus en zone Mali-Sud	05/12/1994	10,10	7,26	72%	30/09/2003
497-ML	Mali	Projet de développement dans la zone lacustre - Phase II	17/04/1996	8,65	4,16	48%	31/12/2003
1089-ML	Mali	Programme de fonds de développement en zone sahélienne	02/12/1998	15,65	3,98	25%	31/03/2009

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2003

Cote du projet	Pays	Nom du projet/programme	Date d'approbation par le Conseil	Prêt du FIDA (en millions de DTS)	Montant décaissé (en millions de DTS)	Pourcentage décaissé (au 31/12/2003)	Date d'achèvement du projet
1179-MR	Mauritanie	Projet de réduction de la pauvreté dans l'Aftout sud et le Karakoro	12/09/2001	8,80	0,45	5%	31/12/2009
1180-MR	Mauritanie	Projet d'amélioration des cultures de décrue à Maghama – Phase II	05/09/2002	7,60	0,00	0%	30/09/2009
1255-MR	Mauritanie	Programme de développement durable des oasis	17/12/2003	7,90	0,00	0%	
434-NE	Niger	Programme spécial pour le Niger - Phase II	13/09/1995	9,55	7,33	77%	30/06/2004
1139-NE	Niger	Programme de développement des services financiers ruraux	03/05/2000	8,80	1,10	13%	30/06/2011
1221-NE	Niger	Projet de promotion de l'initiative locale pour le développement à Aguié	11/12/2002	7,60	0,00	0%	
1016-NG	Nigéria	Programme de développement de la culture des racines et tubercules	09/12/1999	16,70	2,37	14%	30/09/2009
1196-NG	Nigéria	Programme de développement agricole et rural à assise communautaire	12/09/2001	23,80	1,32	6%	31/03/2010
1260-NG	Nigéria	Programme de gestion communautaire des ressources naturelles – Delta du Niger	11/12/2002	11,35	0,00	0%	
1027-ST	Sao Tomé-et-Principe	Programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale	26/04/2001	7,95	0,28	4%	31/03/2015
491-SN	Sénégal	Projet d'appui aux microentreprises rurales	06/12/1995	5,00	3,89	78%	30/09/2004
1019-SN	Sénégal	Projet d'aménagement et de développement villageois	04/12/1997	6,90	1,95	28%	31/12/2006
1102-SN	Sénégal	Projet agroforestier de lutte contre la désertification	02/12/1998	5,85	2,54	43%	30/06/2005
1130-SN	Sénégal	Projet national d'infrastructures rurales	09/12/1999	5,40	1,47	27%	31/03/2005
1156-SN	Sénégal	Projet d'organisation et de gestion villageoises – Phase II	07/12/2000	10,70	1,79	17%	30/09/2008
1219-SN	Sénégal	Projet de développement agricole de Matam- Phase II	10/04/2003	9,15	0,00	0%	31/12/2011
1054-SL	Sierra Leone	Projet de relèvement et de réduction de la pauvreté à assise communautaire	18/12/2003	5,90	0,00	0%	
Total: Afrique I		51 projets		444,80	107,18	24%	444,80

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2003

Cote du projet	Pays	Nom du projet/programme	Date d'approbation par le Conseil	Prêt du FIDA (en millions de DTS)	Montant décaissé (en millions de DTS)	Pourcentage décaissé (au 31/12/2003)	Date d'achèvement du projet
Afrique II							
492-AO	Angola	Projet de développement des cultures vivrières dans la région Nord	07/12/1995	9,00	5,29	59%	31/12/2005
1023-AO	Angola	Programme de développement des communautés de pêche dans la région du nord	04/12/1997	5,30	1,69	32%	31/12/2005
229-BI	Burundi	Projet de développement agropastoral au Bututsi	29/11/1988	6,70	2,49	37%	31/12/2004
1105-BI	Burundi	Programme de relance et de développement du monde rural	28/04/1999	14,75	5,57	38%	30/09/2006
470-KM	Comores	Projet d'appui aux initiatives économiques de base en milieu rural	06/09/1994	2,45	1,93	79%	30/06/2004
365-ER	Érythrée	Projet d'aménagement des oueds des basses terres de l'Est	05/12/1994	8,55	7,80	91%	31/12/2004
1097-ER	Érythrée	Projet de développement de l'agriculture et de l'élevage dans la région de Gash Barka	23/04/2002	8,10	0,74	9%	31/03/2009
342-ET	Éthiopie	Projet de crédit et de développement des coopératives dans la région Sud	02/12/1993	12,60	8,36	66%	06/07/2004
1011-ET	Éthiopie	Programme spécial pour l'Éthiopie - Phase II	05/12/1996	15,65	9,03	58%	30/06/2005
1082-ET	Éthiopie	Projet de recherche agricole et de formation	10/09/1998	13,65	2,70	20%	30/09/2004
1173-ET	Éthiopie	Programme d'intermédiation financière rurale	06/12/2001	20,15	3,62	18%	31/03/2010
1237-ET	Éthiopie	Projet de développement des communautés pastorales	11/09/2003	14,40	0,00	0%	
467-KE	Kenya	Projet d'horticulture et de cultures vivrières traditionnelles dans la Province orientale	02/12/1993	7,90	2,05	26%	31/12/2005
1114-KE	Kenya	Projet de développement de services aux petits exploitants et aux communautés dans les régions arides du centre	07/12/2000	8,45	1,43	17%	30/09/2008
1234-KE	Kenya	Projet pilote de gestion des ressources naturelles dans le secteur est du Mont Kenya	11/12/2002	12,70	0,00	0%	
1243-KE	Kenya	Projet de développement communautaire dans le district de Nyanza Sud	18/12/2003	10,90	0,00	0%	
1022-LS	Lesotho	Programme de développement durable de l'agriculture de montagne	10/09/1998	6,35	2,33	37%	31/03/2004
499-MG	Madagascar	Projet d'amélioration et de développement agricoles dans le Nord-Est	17/04/1996	8,05	5,83	72%	31/12/2004
1167-MG	Madagascar	Projet de mise en valeur du Haut Bassin du Mandraré – Phase II	07/12/2000	9,85	2,49	25%	30/09/2008
1239-MG	Madagascar	Programme de promotion des revenus ruraux	18/12/2003	10,15	0,00	0%	
1047-MW	Malawi	Programme de mise en valeur des plaines alluviales en faveur des petits exploitants	23/04/1998	9,25	6,75	73%	30/06/2005
1164-MW	Malawi	Programme d'appui aux activités de subsistance des ruraux	12/09/2001	10,70	0,00	0%	
1093-MU	Maurice	Programme de diversification rurale	29/04/1999	8,20	1,99	24%	30/06/2006
359-MZ	Mozambique	Projet de développement agricole de la province de Niassa	20/04/1994	8,80	7,53	86%	31/12/2005
1005-MZ	Mozambique	Programme de développement de l'élevage familial	04/12/1996	13,45	10,01	74%	30/06/2004
1109-MZ	Mozambique	Projet d'appui au PAMA	08/12/1999	16,55	2,87	17%	30/09/2007
1184-MZ	Mozambique	Projet de pêche artisanale dans la zone du banc de Sofala	12/09/2001	14,00	1,25	9%	30/09/2008
1267-MZ	Mozambique	Programme de soutien au financement rural	17/12/2003	6,65	0,00	0%	

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2003

Cote du projet	Pays	Nom du projet/programme	Date d'approbation par le Conseil	Prêt du FIDA (en millions de DTS)	Montant décaissé (en millions de DTS)	Pourcentage décaissé (au 31/12/2003)	Date d'achèvement du projet
362-NA	Namibie	Projet de développement de l'élevage dans les régions septentrionales	06/09/1994	4,20	3,67	87%	31/03/2004
500-RW	Rwanda	Projet de promotion des petites et des microentreprises rurales	17/04/1996	3,75	3,34	89%	30/06/2004
1149-RW	Rwanda	Projet de développement des ressources communautaires et de l'infrastructure d'Umutara	04/05/2000	11,85	3,29	28%	31/12/2010
1222-RW	Rwanda	Projet jumeau de développement des ressources communautaires et des infrastructures de l'Umutara	06/12/2001	9,40	0,59	6%	31/12/2007
1232-RW	Rwanda	Projet de développement des cultures de rente et d'exportation	11/12/2002	12,30	0,35	3%	30/09/2010
1276-RW	Rwanda	Projet de promotion des petites et des microentreprises rurales - Phase II	11/09/2003	10,65	0,00	0%	
1159-SZ	Swaziland	Projet d'irrigation à l'intention des petits exploitants du bassin inférieur de l'Usuthu – Phase I	06/12/2001	11,90	0,00	0%	
1006-TZ	Tanzanie	Projet d'aménagement de l'agriculture et de l'environnement	04/12/1996	10,30	9,77	95%	30/06/2004
1086-TZ	Tanzanie	Programme de développement participatif de l'irrigation	08/09/1999	12,55	6,87	55%	31/03/2006
1151-TZ	Tanzanie	Programme de services financiers ruraux	07/12/2000	12,80	2,04	16%	31/12/2010
1166-TZ	Tanzanie	Programme de développement des systèmes de commercialisation des produits agricoles	06/12/2001	12,95	1,39	11%	31/12/2009
1021-UG	Ouganda	Projet de développement de la production d'huile végétale	29/04/1997	14,35	2,35	16%	31/12/2005
1060-UG	Ouganda	Programme d'appui à l'aménagement des districts	10/09/1998	9,50	6,35	67%	31/12/2004
1122-UG	Ouganda	Programme de modernisation agricole au niveau local	08/12/1999	9,60	1,42	15%	30/06/2008
1158-UG	Ouganda	Programme national de services de conseils agricoles	07/12/2000	13,70	0,26	2%	31/12/2008
1197-UG	Ouganda	programme relatif aux services financiers ruraux	05/09/2002	13,90	0,00	0%	
1039-ZM	Zambie	Projet de gestion des ressources forestières	09/12/1999	9,15	1,79	20%	30/06/2008
1108-ZM	Zambie	Programme de promotion des entreprises paysannes et de commercialisation	09/12/1999	11,55	3,71	32%	31/12/2007
341-ZW	Zimbabwe	Projet de gestion paysanne des ressources en zone sèche	02/12/1993	10,00	5,01	50%	31/12/2004
435-ZW	Zimbabwe	Projet intéressant les zones sèches du Sud-Est	13/09/1995	7,15	2,91	41%	30/06/2003
1051-ZW	Zimbabwe	Programme d'appui à l'irrigation paysanne	02/12/1998	8,65	0,89	10%	31/12/2007
Total: Afrique II		49 projets		513,45	149,77	29%	

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2003

Cote du projet	Pays	Nom du projet/programme	Date d'approbation par le Conseil	Prêt du FIDA (en millions de DTS)	Montant décaissé (en millions de DTS)	Pourcentage décaissé (au 31/12/2003)	Date d'achèvement du projet
Asie et Pacifique							
1029-BD	Bangladesh	Projet de diversification et d'intensification de l'agriculture	29/04/1997	13,65	11,23	82%	30/06/2004
1062-BD	Bangladesh	Troisième projet de développement de l'infrastructure rurale	04/12/1997	8,50	6,32	74%	31/12/2004
1074-BD	Bangladesh	Projet de développement de l'aquaculture	23/04/1998	15,00	7,26	48%	30/06/2005
1076-BD	Bangladesh	Projet d'amélioration de l'agriculture paysanne	29/04/1999	13,65	6,75	49%	31/03/2006
1165-BD	Bangladesh	Projet de gestion communautaire des ressources dans le Sunamganj	12/09/2001	17,55	0,77	4%	31/03/2014
1235-BD	Bangladesh	Projet d'appui à la microfinance et de soutien technique	10/04/2003	11,90	0,00	0%	31/12/2010
1094-BT	Bhoutan	Deuxième programme de développement agricole de la zone orientale	08/09/1999	6,95	4,78	69%	30/06/2008
517-KH	Cambodge	Projet de renforcement de la productivité agricole	11/09/1996	3,30	2,40	73%	31/12/2003
1106-KH	Cambodge	Projet d'appui au développement agricole dans le cadre de l'approche <i>Seila</i>	08/09/1999	6,35	5,20	82%	31/03/2006
1175-KH	Cambodge	Projet de développement rural à assise communautaire dans les provinces de Kampong Thom et de Kampot	07/12/2000	7,85	3,09	39%	31/03/2008
1261-KH	Cambodge	Projet de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Prey Veng et Svay Rieng	18/12/2003	10,85	0,00	0%	
1083-CN	Chine	Projet de développement des zones des Monts Wulin peuplées de minorités ethniques	10/09/1998	21,10	5,78	27%	30/06/2004
1123-CN	Chine	Projet de réduction de la pauvreté dans la zone des monts Qinling	08/12/1999	21,00	3,43	16%	30/09/2007
1153-CN	Chine	projet de réduction de la pauvreté dans le Guangxi occidental	07/12/2000	23,80	5,04	21%	31/03/2008
1223-CN	Chine	Programme de protection de l'environnement et de réduction de la pauvreté dans le Ningxia et le Shanxi	11/12/2002	21,95	0,00	0%	
432-IN	Inde	Projet de développement de la région du Mewat	12/04/1995	9,65	7,94	82%	31/12/2004
1012-IN	Inde	Projet de promotion et d'autonomisation des femmes rurales	05/12/1996	13,30	3,98	30%	30/06/2004
1040-IN	Inde	Projet de gestion des ressources communautaires sur les hautes terres de la région nord-est	29/04/1997	16,55	2,34	14%	31/03/2004
1063-IN	Inde	Programme de développement tribal de Jharkhand-Chattisgarh	29/04/1999	16,95	1,01	6%	30/06/2009
1121-IN	Inde	Programme d'appui à l'initiative nationale de microfinancement	04/05/2000	16,35	1,96	12%	30/06/2009
1210-IN	Inde	Projet visant à assurer les moyens de subsistance des ménages ruraux touchés par le séisme dans l'État du Gujarat	12/09/2001	11,65	0,78	7%	31/12/2009
1155-IN	Inde	Programme d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales de l'Orissa	23/04/2002	16,05	0,68	4%	31/03/2013
1226-IN	Inde	Projet d'amélioration des moyens d'existence dans l'Himalaya	18/12/2003	27,90	0,00	0%	
1024-ID	Indonésie	PK4- Phase III	04/12/1997	18,25	14,19	78%	31/03/2005
1112-ID	Indonésie	Programme de développement intégré participatif en zone non irriguée dans le contexte de l'après-crise	04/05/2000	17,50	4,93	28%	31/03/2009
1191-ID	Indonésie	Programme d'autonomisation des communautés locales à Kalimantan Est	11/12/2002	15,10	0,00	0%	
1154-KP	Corée, R.P.D.	Projet de sécurité alimentaire sur les hautes terres	07/12/2000	19,15	8,62	45%	30/06/2006
1065-KG	Kirghizistan	Projet de services d'appui à l'agriculture	23/04/1998	5,90	3,40	58%	30/06/2005
1041-LA	Laos	Projet de développement rural dans le Sayabouri nord	04/12/1997	5,30	4,88	92%	30/06/2004
1099-LA	Laos	Projet de développement agricole de la province de Xieng Khouang - Phase II	03/12/1998	4,95	4,61	93%	30/06/2005

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2003

Cote du projet	Pays	Nom du projet/programme	Date d'approbation par le Conseil	Prêt du FIDA (en millions de DTS)	Montant décaissé (en millions de DTS)	Pourcentage décaissé (au 31/12/2003)	Date d'achèvement du projet
1207-LA	Laos	Projet d'appui aux initiatives communautaires dans la province d'Oudomxai	23/04/2002	10,80	1,64	15%	31/03/2010
1205-MN	Mongolie	Programme de réduction de la pauvreté rurale	05/09/2002	11,20	0,73	6%	30/09/2010
1030-NP	Népal	Projet de réduction de la pauvreté dans l'ouest du Terai	11/09/1997	6,55	4,23	65%	15/07/2004
1119-NP	Népal	Projet de réduction de la pauvreté dans les hautes terres de l'Ouest	06/12/2001	15,60	0,36	2%	31/03/2014
524-PK	Pakistan	Projet de soutien dans la zone de Dir	11/09/1996	11,35	4,86	43%	30/06/2006
1042-PK	Pakistan	Projet de développement des régions du Nord	11/09/1997	10,75	3,96	37%	30/06/2005
1077-PK	Pakistan	Projet de développement villageois dans les zones <i>barani</i>	03/12/1998	11,15	3,88	35%	30/06/2005
1078-PK	Pakistan	Projet de développement dans le sud des zones tribales sous administration fédérale	07/12/2000	13,40	1,13	8%	30/09/2008
1182-PK	Pakistan	Projet de mise en valeur des zones barani dans la province frontière du nord-ouest	26/04/2001	11,15	0,00	0%	30/06/2009
1245-PK	Pakistan	Programme de développement communautaire	18/12/2003	15,25	0,00	0%	
486-PH	Philippines	Projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera	06/12/1995	6,15	3,44	56%	31/12/2004
1066-PH	Philippines	Projet de promotion des initiatives communautaires dans l'ouest de Mindanao	23/04/1998	11,00	3,71	34%	31/12/2004
1137-PH	Philippines	Projet de promotion des initiatives communautaires et de gestion des ressources dans le nord de Mindanao	06/12/2001	11,60	1,07	9%	30/06/2009
1113-LK	Sri Lanka	Projet régional de promotion économique de Matale	03/12/1998	8,35	3,24	39%	30/06/2005
1091-VN	Viet Nam	Projet de développement rural dans la province de Ha Tinh	29/04/1999	11,40	7,83	69%	30/09/2005
1202-VN	Viet Nam	Projet de diversification des revenus ruraux dans la province de Tuyen Quang	06/12/2001	16,40	1,36	8%	30/09/2008
Total: Asie et Pacifique		46 projets		600,05	162,82	27%	

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2003

Cote du projet	Pays	Nom du projet/programme	Date d'approbation par le Conseil	Prêt du FIDA (en millions de DTS)	Montant décaissé (en millions de DTS)	Pourcentage décaissé (au 31/12/2003)	Date d'achèvement du projet
Amérique latine et Caraïbes							
506-AR	Argentine	Projet de développement rural dans les provinces du Nord-Est	18/04/1996	11,35	3,26	29%	31/12/2006
1098-AR	Argentine	Projet de développement rural dans le Nord-Ouest (PRODERNOA)	08/09/1999	12,80	0,57	4%	31/03/2008
1067-BZ	Bélize	Projet de développement agricole et de gestion des ressources à l'initiative des collectivités	23/04/1998	1,75	0,64	37%	31/12/2005
373-BO	Bolivie	Projet de développement soutenable par les populations indigènes du Beni	06/12/1994	4,30	2,78	65%	30/06/2004
1031-BO	Bolivie	Projet de services d'assistance technique à l'intention des petits exploitants (PROSAT)	29/04/1997	5,85	2,90	50%	31/12/2003
1145-BO	Bolivie	Projet de gestion des ressources naturelles dans les régions du Chaco et des hautes vallées	13/09/2000	9,25	0,54	6%	30/09/2008
493-BR	Brésil	Projet de développement communautaire pour la région de Rio Gaviao	07/12/1995	13,50	10,89	81%	31/12/2003
1101-BR	Brésil	Projet de développement durable à l'intention des colonies issues de la réforme agraire dans la zone semi-aride de la région du Nord-Est	03/12/1998	17,80	2,56	14%	31/12/2004
520-CO	Colombie	Programme de développement des microentreprises rurales	11/09/1996	11,00	4,54	41%	31/12/2004
371-CR	Costa Rica	Projet de développement agricole pour la péninsule de Nicoya	05/12/1994	3,40	2,26	66%	31/12/2004
503-DM	Dominique	Projet de promotion des entreprises rurales	17/04/1996	1,80	1,60	89%	30/03/2004
1068-DO	République dominicaine	Projet en faveur des petits paysans de la région du Sud-Ouest - Phase II	03/12/1998	8,75	5,19	59%	30/06/2005
1249-DO	République dominicaine	Programme de développement socioéconomique en faveur des populations vulnérables des provinces frontalières	11/12/2002	10,60	0,00	0%	
1069-SV	El Salvador	Projet de développement rural dans la région du nord-est	04/12/1997	13,05	9,46	72%	31/12/2004
1115-SV	El Salvador	Projet de développement rural de la région centrale (PRODAP II)	29/04/1999	9,55	3,50	37%	30/06/2007
1215-SV	El Salvador	Programme de reconstruction et de modernisation rurale	06/12/2001	15,65	0,64	4%	31/12/2008
1181-GD	Grenade	Projet de promotion des entreprises rurales	26/04/2001	3,25	0,25	8%	31/12/2008
1008-GT	Guatemala	Programme de développement rural et de reconstruction dans le département du Quiché (PRODERQUI)	04/12/1996	10,45	3,16	30%	31-Dec-06
1085-GT	Guatemala	Programme de développement rural de la région de Las Verapaces	08/12/1999	10,85	1,41	13%	30/09/2011
1274-GT	Guatemala	Programme de développement rural national - Phase I: the Western	11/09/2003	21,55	0,00	0%	
1009-GY	Guyana	Projet de services d'appui à l'intention des communautés rurales pauvres	04/12/1996	7,30	2,35	32%	30/06/2006
1070-HT	Haïti	Projet d'intensification des cultures vivrières - Phase II	03/12/1998	10,95	1,10	10%	30/09/2009
1171-HT	Haïti	Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural	23/04/2002	17,40	0,44	3%	31/12/2012
1087-HN	Honduras	Projet de développement rural dans la région du sud-ouest	03/12/1998	13,75	11,15	81%	30/06/2005
1128-HN	Honduras	Projet de fonds national de développement durable en milieu rural (FONADERS)	08/12/1999	12,00	8,13	68%	30/09/2006
1198-HN	Honduras	Programme national de développement local (PRONADEL)	26/04/2001	15,50	3,17	20%	31/12/2007
494-MX	Mexique	Projet de développement rural au profit des communautés mayas dans le Yucatan	07/12/1995	6,95	4,66	67%	31/12/-04

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2003

Cote du projet	Pays	Nom du projet/programme	Date d'approbation par le Conseil	Prêt du FIDA (en millions de DTS)	Montant décaissé (en millions de DTS)	Pourcentage décaissé (au 31/12/2003)	Date d'achèvement du projet
1141-MX	Mexique	Projet de développement rural dans les zones de production du caoutchouc	03/05/2000	18,60	1,88	10%	31/12/2009
1268-MX	Mexique	Projet de renforcement du programme des micro bassins versants	17/12/2003	10,50	0,00	0%	
1120-NI	Nicaragua	Programme de fonds d'assistance technique dans les départements de León, Chinandega et Managua	09/12/1999	10,15	0,58	6%	30/06/2013
1256-NI	Nicaragua	Programme de développement économique dans la région aride du Nicaragua	10/04/2003	10,25	0,00	0%	10/04/2003
474-PA	Panama	Projet de développement agricole durable et de protection de l'environnement du Darién	14/09/1995	5,35	4,34	81%	31/03/2004
1049-PA	Panama	Projet de développement rural durable dans les provinces de Coclé, Colón et Panama	04/12/1997	8,90	2,75	31%	30/06/2004
1199-PA	Panama	Projet de développement rural durable du territoire Ngöbe-Buglé et des districts limitrophes	06/12/2001	19,40	0,51	3%	30/09/2011
496-PY	Paraguay	Projet de crédit du Fonds de développement paysan - région orientale du Paraguay	07/12/1995	6,65	5,20	78%	31/12/2004
1044-PE	Pérou	Projet de développement du couloir Puno-Cuzco	04/12/1997	13,90	3,84	28%	31/12/2006
1240-PE	Pérou	Projet de renforcement des marchés et de diversification des moyens d'existence dans la sierra méridionale	11/12/2002	12,10	0,00	0%	
1161-UY	Uruguay	Programme national d'appui aux petits producteurs - Phase II (PRONAPPA II)	07/12/2000	10,80	2,07	19%	30/09/2007
279-VE	Venezuela	Projet de soutien aux petits producteurs dans les zones semi-arides des États de Falcón et de Lara	04/04/1991	11,35	9,38	83%	30/06/2004
521-VE	Venezuela	Projet de développement économique des communautés rurales pauvres	11/09/1996	8,25	3,25	39%	30/06/2004
1186-VE	Venezuela	Projet de développement des filières de production agricole dans la région de Barlovento	13/09/2000	9,75	0,00	0%	30/09/2009
1252-VE	Venezuela	Projet de développement rural durable dans les zones semi-arides des États de Falcón et de Lara (PROSALFA - phase II)	18/12/2003	10,40	0,00	0%	
Total: Amérique latine et Caraïbes		42 projets		446,70	120,96	27%	

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2003

Cote du projet	Pays	Nom du projet/programme	Date d'approbation par le Conseil	Prêt du FIDA (en millions de DTS)	Montant décaissé (en millions de DTS)	Pourcentage décaissé (au 31/12/2003)	Date d'achèvement du projet
Proche-Orient et Afrique du Nord							
1129-AL	Albanie	Programme de développement des zones montagneuses	09/12/1999	9,60	5,20	54%	30/09/2007
1176-DZ	Algérie	Projet pilote de développement de l'agriculture de montagne dans le bassin versant de l'oued Saf-Saf	06/12/2001	9,70	0,70	7%	31/03/2010
1257-DZ	Algérie	Projet de développement rural des zones montagneuses du nord de la Wilaya de M'Sila	17/12/2003	12,15	0,00	0%	
1177-AM	Arménie	Projet de services agricoles	26/04/2001	12,35	9,02	73%	30/09/2005
1148-AZ	Azerbaïdjan	Programme de développement rural pour les zones de montagne et de hautes terres	13/09/2000	6,90	0,95	14%	30/09/2008
1157-BA	Bosnie-Herzégovine	Projet de développement de l'élevage et du financement rural	26/04/2001	9,55	1,28	13%	30/06/2008
1236-DJ	Djibouti	Projet de développement du microfinancement et de la microentreprise	12/12/2002	2,75	0,00	0%	
355-EG	Égypte	Projet d'intensification de la production agricole	20/04/1994	14,45	12,62	87%	30/06/2004
1014-EG	Égypte	Projet de services agricoles pour les nouvelles terres de l'est du delta	05/12/1996	17,30	4,95	29%	31/03/2005
1050-EG	Égypte	Projet de développement rural de la région de Sohag	10/09/1998	18,85	2,29	12%	30/06/2007
1204-EG	Égypte	Projet de développement rural dans la région de Noubaria Ouest	23/04/2002	14,60	0,93	6%	30/06/2010
1225-EG	Égypte	Deuxième projet de gestion des ressources dans la région de Matruh	12/12/2002	9,60	0,00	0%	
1262	Gaza et Cisjordanie	Projet de relèvement et de développement À Gaza et en Cisjordanie	05/09/2002	3,00 ^a	0,75	25%	04/10/2006
1079-PS	Gaza et Cisjordanie	Programme de gestion participative des ressources naturelles	23/04/1998	5,80	0,38	7%	31/03/2005
1035-GE	Géorgie	Projet de développement agricole	30/04/1997	4,70	3,32	71%	31/12/2004
1147-GE	Géorgie	Programme de développement rural pour les zones de montagne et de hautes terres	13/09/2000	6,10	0,93	15%	30/09/2008
1071-JO	Jordanie	Programme national de régénération et d'exploitation des parcours - Phase I	04/12/1997	2,90	1,01	35%	31/12/2004
1092-JO	Jordanie	Projet de mise en valeur des ressources agricoles dans la région du Yarmouk	29/04/1999	7,45	1,34	18%	30/06/2006
370-LB	Liban	Projet de remise en état et de modernisation d'ouvrages d'irrigation	05/12/1994	6,70	3,77	56%	30/06/2004
1036-LB	Liban	Projet de développement des infrastructures agricoles	30/04/1997	8,70	1,92	22%	31/12/2004
1188-LB	Liban	Programme de financement rural coopératif	12/09/2001	10,25	0,00	0%	
522-MK	Macédoine	Projet de relèvement rural dans les régions du Sud et de l'Est	11/09/1996	5,65	3,95	70%	30/06/2005
1162-MK	Macédoine	Projet de services financiers agricoles	14/09/2000	6,20	0,60	10%	30/06/2007
1110-MD	Moldova, République de	Projet de développement du financement rural et des petites entreprises	09/12/1999	5,80	3,68	63%	31/12/2005
1265-MD	Moldova, République de	Projet de relance agricole	17/12/2003	10,30	0,00	0%	
1010-MA	Maroc	Projet de développement rural dans la zone de Taourirt-Taforalt	04/12/1996	13,50	4,24	31%	31/12/2006
1178-MA	Maroc	Projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province d'Al-Haouz	07/12/2000	14,10	0,76	5%	31/03/2008

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2003

Cote du projet	Pays	Nom du projet/programme	Date d'approbation par le Conseil	Prêt du FIDA (en millions de DTS)	Montant décaissé (en millions de DTS)	Pourcentage décaissé (au 31/12/2003)	Date d'achèvement du projet
1230-MA	Maroc	Projet de développement de l'élevage et des parcours dans l'Oriental	11/09/2003	4,55	0,00	0%	
1052-RO	Roumanie	Projet de développement des Apuseni	10/09/1998	12,40	3,02	24%	31/12/2005
1045-SD	Soudan	Projet de développement rural dans le Kordofan-Nord	28/04/1999	7,75	3,80	49%	30/06/2007
1140-SD	Soudan	Programme de développement rural dans le Kordofan-Sud	14/09/2000	13,30	4,70	35%	31/03/2011
1263-SD	Soudan	Projet de rétablissement de moyens de subsistance durables dans la région du Gash	18/12/2003	17,45	0,00	0%	
363-SY	Syrie	Projet de développement agricole du Djebel al Hoss	06/09/1994	8,25	3,90	47%	31/03/2004
482-SY	Syrie	Projet de développement agricole des régions côtière/centrale	06/12/1995	13,65	6,98	51%	30/06/2005
1073-SY	Syrie	Projet de mise en valeur des parcours de steppe (badia)	23/04/1998	14,95	1,68	11%	30/06/2006
1233-SY	Syrie	Projet de développement rural dans la région d'Idleb	11/12/2002	13,30	0,00	0%	31/12/2010
348-TN	Tunisie	Projet de développement agricole intégré de Kairouan	02/12/1993	9,00	8,67	96%	31/12/2003
483-TN	Tunisie	Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Siliana	06/12/1995	7,55	6,82	90%	31/12/2004
1104-TN	Tunisie	Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Zaghuan	03/12/1998	11,40	2,70	24%	30/06/2005
1213-TN	Tunisie	Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales pour le Sud-Est	05/09/2002	14,10	1,37	10%	30/06/2010
476-TR	Turquie	Projet de développement rural dans les provinces d'Ordu et de Giresun	14/09/1995	13,40	6,49	48%	31/12/2005
1189-TR	Turquie	Projet de développement dans la région de Sivas-Erzincan	11/09/2003	9,25	0,00	0%	
1061-YE	Yémen	Projet de développement rural dans les gouvernorats méridionaux	11/09/1997	8,15	5,58	68%	31/12/2003
1075-YE	Yémen	Projet de développement dans la zone de Raymah	04/12/1997	8,75	4,53	52%	31/12/2005
1095-YE	Yémen	Projet de développement rural dans la région d'Al-Mahara	09/12/1999	8,90	2,12	24%	30/09/2007
1195-YE	Yémen	Projet de développement rural participatif dans la région de Dhamar	05/09/2002	10,90	0,00	0%	
Total: Proche-Orient et Afrique du Nord		45 projets		452,95	126,95	28%	
Total		233projets		2 457,95	667,67	27%	

^a Don du FIDA en dollars des États-Unis. Non compris dans les totaux.